



Ville de  
**Bassens**



# Agenda 21

# BILAN 2015

**AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION**

**AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE**

**AXE 3 – BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE**

«Réalisé avec la contribution de l'ensemble des services municipaux et des partenaires porteurs d'actions»





# L'AGENDA 21 BASSENAIS

## Les grandes étapes clés

- ▶ Impulsion politique : 2005
- ▶ Premier programme : 2008 à 2011
- ▶ Evaluation et mise à jour du diagnostic partagé : été 2011 à été 2012
- ▶ Elaboration de la nouvelle stratégie et du plan d'actions : septembre 2012 à mai 2013
- ▶ Obtention de la reconnaissance nationale : décembre 2013
- ▶ Mise en œuvre du second programme Agenda 21 : 2012 à 2020

## Le programme en 3 orientations

- ▶ AXE I – Bassens : territoire attractif, responsable et porteur d'innovation
- ▶ AXE II – Bassens : territoire solidaire et dynamique
- ▶ AXE III – Bassens : collectivité exemplaire et coopérative

## Actions juste commencées et/ou suspendues :

PDIE, kit pour manifestations responsables, Agenda 21 2.0

## Actions à intégrer en 2016 suite à l'approbation de l'actualisation du programme

**Agenda 21 lors du conseil municipal du 2 juillet 2015 :** projet Resirisk, charte du comité de veille, développement et aménagement de la gare de Bassens, projet signalétique, diagnostic faunistique/floristique, portage de livres à domicile, campagne de sensibilisation des associations, élaboration du guide relatif au nettoyage sain, ateliers de cuisine responsable, programmation culturelle et de coopération locale, création des conseils de quartier.

## Actions à supprimer

- ▶ Développement de modules de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie : action sans impacts positifs mesurables
- ▶ Accompagnement des locataires dans leurs comportements avec les bailleurs : accompagnement réalisé au cas par cas
- ▶ Accompagnement personnalisé des associations / manifestations responsables : pas de besoins des associations

## Les éléments forts de l'année 2015

- L'année 2015 constitue la quatrième année de mise en œuvre du programme Agenda 21 (seconde génération) et la seconde année de reconnaissance nationale « Agenda 21 local France ». En lien avec le projet politique de la nouvelle équipe municipale, il a été proposé et validé en commission l'actualisation stratégique de l'Agenda 21 via une méthodologie d'évaluation qui s'appuie sur des ateliers d'échanges avec les élus. Ce projet vise à terme à constituer une instance responsable de l'évaluation stratégique de l'Agenda 21 (le bilan de réalisation annuel répondant à l'évaluation opérationnelle).
- La commune de Bassens est lauréate du label « Territoire BIO Engagé », délivré le 14 octobre 2015 par ARBIO Aquitaine car elle a atteint plus de 20% de produits bio servis dans ses restaurants collectifs, en cohérence avec l'objectif fixé dans le cadre du plan national Ambition bio 2017.
- 2015 marque la seconde année de mise en œuvre du projet de diagnostic des arbres à remarquer du groupe citoyen 21.
- Les résultats de mesure de la Qualité de l'Air Intérieur dans les écoles maternelles et la Maison de la Petite Enfance ont été rendus publics et communiqués auprès des structures concernées via les conseils d'école et de parents.
- Un travail d'élaboration du plan de gestion raisonnée des espaces verts a été réalisé par Fabien SERVANT, stagiaire en Master 1 Gestion Territoriale du Développement Durable.
- Des outils pour mieux connaître et appréhender le suivi de la gestion des fluides du patrimoine communal ont été créés en collaboration avec Anthony NERON, stagiaire dans le cadre d'une licence « maîtrise de l'énergie et confort dans le bâtiment ».



## Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Accompagner et faciliter les initiatives des entreprises en matière d'innovations durables**

**ACTION 1  
Valorisation des actions durables des entreprises**

Les activités et les actions des entreprises s'inscrivent de plus en plus dans une politique de développement durable qu'il s'agit de valoriser et de porter à la connaissance de tous. Traitement des déchets, économies d'énergie, insertion professionnelle... sont autant de problématiques prises en compte dans l'évolution de la zone industrialo-portuaire qu'il convient de mettre en exergue. La ville joue un rôle majeur dans l'aide à l'implantation, le développement et l'extension des entreprises, dans le respect des prescriptions, notamment environnementales.

#### Réalisations 2015 :

- Aucune entreprise n'a sollicité le secteur Agenda 21 dans le cadre d'appels à projets comme par exemple les Trophées Agenda 21.
- Réunion publique d'information le 5 mai sur le projet d'extension du site de traitement des déchets Prociner (création de cinq à dix postes).
- Inauguration mardi 29 septembre du parc photovoltaïque de l'entreprise Akidis (STVA), qui réceptionne, stocke, prépare et livre des véhicules neufs des usines aux concessionnaires. Il s'agit de la plus importante des installations sur parking de France.
- Transfert de l'usine Lesieur à côté de Saipol : elles sont reliées directement entre elles, permettant notamment la suppression de nombreux camions.

**Points d'amélioration :** mettre en place d'une réflexion quant à la définition d'une nouvelle stratégie Agenda 21 de territoire à laquelle les entreprises de Bassens contribueraient autour d'objectifs communs.

**Communication :** journal municipal (Bassens actualités n°61)

#### Évaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'appels à projets déposés en lien avec la ville : 0

Nombre d'articles au sein des publications municipales et de presse locale : des brèves consacrées aux nouveaux projets de Prociner, Saipol (Bassens actu n° 61), Akidis/STVA (Bassens actu n° 62)

##### ■ Indicateurs de résultats :

Nombre d'entreprises et d'acteurs économiques vertueux valorisés : 3 entreprises.



## Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Accompagner et faciliter les initiatives des entreprises en matière d'innovations durables**

**ACTION 2  
Prévôt : projet urbain d'ensemble et initiation d'un parc d'activités exemplaire**

Le secteur Jean Prévôt constitue une pièce essentielle dans le changement d'image des quartiers nord et s'avère être une opportunité évidente, tant dans la stratégie de confortement et de diversification du tissu économique local en lien avec la ZIP de Bassens, que dans l'articulation à créer autour de nouvelles urbanités avec le quartier Prévôt. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de projet du « quartier de l'Avenir », et participera directement au développement économique et à la création d'emplois de proximité. En effet, il est prévu, à terme, la création directe de près de 400 emplois.

L'objectif de cette opération est d'aboutir à la réalisation d'un projet urbain exigeant et ambitieux, comprenant :

- l'aménagement d'un parc d'activités urbain dans un environnement et un cadre paysager attractif ;
- la réhabilitation du château Grillon ;
- la réalisation d'un programme de logements (+/- 50 logements), assurant la couture avec les habitations existantes ;
- la programmation de locaux en pied d'immeuble pour l'accueil de commerces et services afin d'accompagner les nouvelles fonctions économiques et résidentielles, et dynamiser la vie de quartier ;
- l'aménagement d'espaces publics structurants, avec la création d'un parvis/place autour du château Grillon, d'un parc urbain mettant en valeur l'espace boisé classé et la conservation de la zone humide, d'une voie de desserte principale, de liaisons douces et enfin d'interfaces et espaces tampons entre les unités de programme et le tissu pavillonnaire périphérique et la voie ferrée Bordeaux-Paris.

L'aménagement d'un parc d'activités innovant et exemplaire, sur le site de Prévôt, prévoit une démarche environnementale poussée en préservant les zones humides et en utilisant la trame verte comme une composante essentielle du projet urbain.

**Réalisations 2015** : présentation de l'opération d'ensemble au comité de projet des opérations d'aménagement par Bordeaux Métropole (avril 2015). Diagnostic archéologique préventif par le service de l'archéologie de Bordeaux Métropole 8ème modification du PLU en secteur U projet. L'étude technique A'urba a concerné la gestion des interfaces entre Prévôt et Prévôt autour du réaménagement des espaces publics.

**Coût** : 2 016 € HT (diagnostic Château Grillon) + 89 900 € HT (étude urbaine) + 24 920 € HT (étude d'impact tranche ferme) + 11 865 € HT - tranches conditionnelles (dossier Loi sur l'eau, étude d'incidence Natura 2000, dossier CNPN).

**Suites** : élaboration du cahier des charges de consultation d'opérateurs-aménageurs / lancement de la consultation par Bordeaux Métropole en septembre 2016 sur la partie Sud. Projet suivi par Bordeaux Métropole (Direction de l'économie et la direction territoriale Rive Droite) et le GIP GPV.

Suivi de la consultation d'opérateurs-aménageurs / Lancement du lot de parc d'activités artisanales - permis d'aménager... Inscription de cette opération en co-investissement avec la Caisse des Dépôts et l'ANRU dans le cadre d'un projet pilote à l'échelle de la rive droite.





## Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

**Accompagner et faciliter les initiatives des entreprises en matière d'innovations durables**

**ACTION 3  
Secteur des Guerlandes / réaménagement et reconversion d'une ancienne friche industrielle**

Engager une étude sur le site des Guerlandes, un site d'intérêt métropolitain à vocation économique. Les enjeux sont à la fois de renforcer l'attractivité de cette zone, de concilier développement économique et développement durable, de construire un projet d'ensemble répondant aux objectifs réglementaires techniques et économiques. Offrir un rebond au site tout en proposant une mise en valeur et un accompagnement qualitatif du site. Il est notamment nécessaire de prendre en compte le croisement des contraintes inondation et risques technologiques, et servitude d'utilité publique liée à la présence d'amiante enfouie dans le sol (conservation des sols de recouvrement des déchets d'amiante-ciment).

**Réalisations 2015 :** validation du plan-guide opérationnel, validation des orientations stratégiques et des actions, analyse des coûts d'aménagements.

Avril 2015 : réunion de restitution de l'étude et de ses conclusions auprès de chaque propriétaire.

Réalisation de relevé topographique et récolement terrain par Bordeaux Métropole (juillet 2015).

Etude de cas sur le site Delagnes avec relevé topographique et simulation d'aléa inondation pour définir les modalités de recyclage foncier et de constructibilité.

Suivi ADEME/DREAL sur le site pollué d'Editrans (juillet/août 2015) dans l'objectif de traitement avec étude technique + protocole d'intervention.

**Coût :** action intégrée au contrat de co-développement de Bordeaux Métropole 2015/2017, maîtrise d'ouvrage métropolitaine : estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat à 200 000 € - dont répartition de la dépense pour 2015 : 66 000 €

**Suites :** suivi ADEME/DREAL sur le site pollué d'Editrans (juillet/août 2015) avec étude technique + protocole d'intervention / phase engagement 2ème semestre 2016 / phase travaux 2017.

Réalisation d'une étude hydraulique sur l'ensemble du site : phase DCE.

Suivi de la cellule projet (ville + DTRD + services de l'Etat) pour accompagner les opérateurs ou investisseurs potentiels.

Réaménagement des accès depuis le giratoire des Guerlandes et la route de St-Louis-de-Monferrand.



## Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Favoriser les échanges population / industries

**ACTION 4**  
Balades scientifiques au cœur de la ZIP

### Réalisations 2015 : Sciences en balade, programme de tourisme scientifique sur l'agglomération

Depuis 2012, le programme de tourisme scientifique de Côté sciences a été intégré au programme Sciences en balade d'échelle métropolitaine. Plusieurs rendez-vous sont conservés sur la rive droite dans le cadre de Sciences en balade et sont présentés dans le bilan annuel de ce programme de tourisme de découverte environnementale et économique. Aucune balade dans ce cadre n'a pu avoir lieu en 2015 à Bassens. Les autres événements comme la participation à la nuit des étoiles sont explicités dans l'action n°31.

L'année 2015 a cependant été marquée par l'accueil d'un refuge périurbain, la nuit américaine, durant l'été. Celui-ci répond à 2 objectifs : offrir une vue la plus large possible sur le fleuve et le port et s'insérer parfaitement dans le paysage.

**Points d'amélioration** : renouveler plusieurs balades pédagogiques sur le territoire bassenais en 2016.

L'année 2016 marquera l'accueil de la biennale Panoramas à Bassens.

**Communication** : relais via les outils de communication de Cap sciences/Côté sciences, site dédié à la Rive droite bordelaise.

**Coût** : l'antenne Côté Sciences qui développe un programme d'actions sur la rive droite dans le cadre d'une convention pluriannuelle et liant les 4 villes du GIP/GPV, a été subventionnée à hauteur de 2 900 € au titre de l'année 2015 par la commune de Bassens.

### Evaluation :

- Indicateurs de réalisation :  
Nombre de balades réalisées : 0
- Indicateurs de résultats :  
Nombre de participants dont Bassenais : 0



## Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Favoriser les échanges population / industries

**ACTION 5**  
Journée du patrimoine industriel

#### Réalisations 2015 :

A l'occasion du forum local Agenda 21 organisé en avril 2013, les habitants ont mis en avant leur souhait que la ville développe des actions de tourisme industriel, afin de mieux connaître leur territoire. Des actions ponctuelles sont organisées chaque année sur ce thème mais il s'agit désormais de rendre ce programme plus pérenne et plus lisible pour la population, en renforçant les partenariats Bordeaux Port Atlantique et les entreprises bassenaises notamment.

Le 26 mai 2015, de 9h30 à 12h, la ville a proposé, en partenariat avec Bordeaux Port Atlantique, une balade fluviale à l'occasion de la Fête du Fleuve de Bordeaux.

Une marche du patrimoine, animée par la ville, Bordeaux Port Atlantique et les associations locales Histoire et Patrimoine et ABPEPP, a eu lieu le samedi 19 septembre à l'occasion des journées du patrimoine. Y ont également été associés, les services Culture-Patrimoine, Communication, Techniques, Cabinet du Maire et Pôle des Politiques Contractuelles. Le programme proposé était le suivant :

- 8h/8h15 : accueil du public devant la médiathèque
- 8h15 : départ en bus vers le Tertre de Panoramis
- 8h30 : petit déjeuner sur le site du Tertre
- 9h40 : départ en bus vers la Baranquine
- 10h : découverte de la zone industrialo-portuaire en bus par l'entrée 2, niveau capitainerie
- 11h : intervention des associations Histoire et Patrimoine et ABPEPP devant l'entreprise PONTICELLI
- 12h : fin de la marche et retour vers la médiathèque pour l'apéritif de fin de marche et le vernissage de l'exposition photographique « Sur les docks », de Bruce MILPIED, en présence de l'artiste.

**Points d'amélioration :** poursuivre le partenariat avec Bordeaux Port Atlantique et proposer des actions diffusant la culture du patrimoine industriel de la commune.

**Communication :** Sud-Ouest, Bassens actu n°62, site de la ville et de la médiathèque

Coût : balade fluviale/ pas de coût pour la ville (frais de location du bateau et animation de la visite assurés par le Port) ; marche du patrimoine : location 2 bus - société PREVOST 470,80€ TTC ; exposition 500 €.

#### Evaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'actions valorisant le patrimoine industriel réalisées en 2015 : 2 actions

##### ■ Indicateurs de résultats :

Nombre de participants par action : balade fluviale à l'occasion de la Fête du Fleuve : 70 Bassenais; marche du patrimoine du 19 septembre 2015 : environ 110 personnes



## Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal**

**ACTION 6  
Démarche de gestion des fluides**

#### Réalisations 2015 :

la ville de Bassens met en place une politique de gestion des fluides s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, en se fixant des objectifs raisonnables et atteignables impérativement évalués.

Cette politique doit permettre la maîtrise des consommations d'énergie, d'électricité et d'eau des bâtiments communaux et la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en recourant, si possible, à des énergies renouvelables pour assurer les besoins.

Cette initiative s'appuiera sur un diagnostic et sur un plan de progrès, visant la réalisation de travaux mettant en œuvre des solutions performantes et permettant de préserver les ressources et l'environnement. La démarche de maîtrise de l'énergie et de l'eau visera donc à piloter la programmation des travaux et l'optimisation des conditions d'exploitation.

Le contenu de la politique en matière de fluides a été approuvé lors du conseil municipal du 16 décembre 2014.

Suivi des consommations électriques de la Plaine des sports de Séguinaud : poursuite du marché de suivi des consommations électriques sur la plaine des sports de Séguinaud (contractualisation en avril 2014 avec la société Eco<sup>2</sup> Technologie), 2ème comité de pilotage avec la restitution des résultats affinés présentés le 2 juin ; fin du partenariat avec la société suite à la liquidation judiciaire de celle-ci en novembre.

Installation du sous-compteur au restaurant des Griffons.

Outils internes affinés pour un suivi des consommations électriques à partir de janvier 2016.

Négociation contrat Electricité : les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA ont été supprimés au 31 décembre 2015. Cette suppression a entraîné, à compter du 1er janvier 2016, la caducité des contrats d'électricité en cours au tarif réglementé. Bordeaux Métropole est coordonnateur d'un groupement de commandes pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et de services associés pour des points de livraison, et pour les besoins propres de ses membres.

Les membres du groupement ont la possibilité de demander la fourniture de « certificats de garantie d'origine » (GO), destinés à mettre en évidence l'origine « renouvelable » (ENR ; hydraulique, éolienne, solaire...) de l'énergie fournie. A la lumière des éléments présentés, le Conseil d'Administration du 15 septembre s'est positionné quant à l'opportunité de participer à la consultation énergie verte pour les écoles et la cuisine centrale.

L'économie estimée est de 20 à 22 k€ sur 12 mois.

Il convient enfin d'ajouter que l'économie est légèrement gonflée par la mise en œuvre, dès le mois de novembre 2015, des tarifs négociés dans le cadre du marché en lieu et place du TRV (pas de tarifs d'hiver). Néanmoins, les économies réalisées pourraient diminuer en 2016, 2017, voire 2018, en raison des augmentations des contributions, soit fiscales, soit « techniques » et en lien avec les variations de marchés.





## Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

### Objectifs opérationnels

**Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal**

### Actions

**ACTION 6  
Démarche de gestion des fluides (suite)**

### Réalisations 2015

Accueil d'un stagiaire : durant trois mois du 23 mars au 12 juin 2015. Plusieurs missions ont été réalisées parmi lesquelles : poursuite de l'élaboration du diagnostic « fluides » permettant l'identification du périmètre opérationnel (visite et cartographie des compteurs tous fluides confondus, collecte et centralisation des données du patrimoine bâti communal sur un tableau Excel), visite des principaux bâtiments communaux, propositions de mesures destinées à réaliser des économies de fluides, force de proposition sur une campagne de communication via des panneaux d'affichage destinés à sensibiliser les usagers des bâtiments sportifs de la plaine des sports de Séguinaud.

Programme de travaux à performance énergétique déployé en 2015 :

- L'isolation de la façade Sud du gymnase Séguinaud : les travaux consistent en la pose d'un bardage métallique, le remplacement du bardage translucide en double peau, le remplacement de la toiture d'une chaufferie, la pose d'un isolant et la remise en état des plaques périphériques situées sous la toiture du dojo et sur une partie visible du gymnase.
- Les travaux d'amélioration de l'éclairage public « marché à performance énergétique de travaux et d'entretien des installations d'éclairage public, d'illuminations festives de fin d'année et d'éclairages sportifs extérieurs – année 4 »
- Les travaux d'économie de chauffage : COFELY, marché 2012-06 « Exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville de Bassens avec travaux de mise en conformité et d'amélioration » : installation de trois chaudières à condensation
- Le remplacement de la chaudière gaz par une chaudière à condensation à la Parenthèse – quartier Prévert (30 rue Yves Montand)
- Le remplacement de la chaudière murale gaz par une chaudière murale mixte à condensation au centre technique des espaces verts – domaine de Beauval (46 rue du Tertre)
- Le remplacement de la chaudière gaz par une chaudière à condensation à l'ALSH
- La fourniture et mise en place d'un système « marche forcée » pour la gestion de la climatisation réversible de la salle des fêtes (avec horloge de programmation)

Programme PIG / Incité CUB : 1 foyer bassenais bénéficiaire

La participation au Défi des Familles à Energie Positive :

Pour rappel, l'Aquitaine s'est engagée dans le défi des « Familles à Energie Positive », porté par la direction régionale de l'ADEME, il y a 3 ans.

Compte tenu des résultats très positifs obtenus depuis plusieurs années, Bordeaux Métropole a proposé d'accompagner les communes volontaires pour la prochaine édition du défi, en finançant des kits d'économies d'eau et d'énergie pour l'ensemble des foyers, et une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'animation du défi, l'accompagnement des familles et l'évaluation.

Conformément à sa démarche interne de gestion des fluides, la ville de Bassens a souhaité participer à ce dispositif. Près de 17 foyers se sont inscrits dans cette démarche.



## Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal**

**ACTION 6  
Démarche de gestion des fluides (suite)**

**Points d'amélioration :** poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique de la Plaine des sports de Séguinaud, mener une réflexion sur le partenariat avec le SDEEG.

**Communication et étude de partenariats possibles :**

- Fin de la campagne de distribution des kits Mac'Eau : environ 360 kits distribués aux Bassenais
- Réunion publique en partenariat avec le CREAQ le 28 novembre (les nouveaux compteurs intelligents EDF et GDF)
- Participation au Défi des Familles à Energie Positive – en partenariat avec Bordeaux Métropole et l'Ademe – 14 foyers bassenais inscrits (la plus grande équipe au sein de Bordeaux Métropole)
- Permanences Info Energie : 33 Bassenais ont pris contact avec l'Espace Info Energie soit par le biais de la permanence soit à la Maison de la Promotion Sociale (avec suivi personnalisé du dossier pour chaque administré)
- Rencontre avec l'Agence Locale de l'Energie, le SDEEG et ISOLA SUD OUEST
- Participation aux Assises de l'Energie

**Coût :** maintenance capteurs plaine des sports Séguinaud/société en liquidation judiciaire (coût maintenance non versé soit 3 180€) et études et travaux 2015 (150 280€/poste éclairage public, marche forcée climatisation salle des fêtes/ 1 837€, isolation gymnase Séguinaud/16 980€, Cofely 25 290€) – subventions de Bordeaux Métropole (axe développement durable du contrat de co-développement 2015) à hauteur de 10 000 €.

**Evaluation :**

Indicateurs en cours de définition



## Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal**

**ACTION 7  
Mise en place d'un plan d'éclairage public et d'illuminations de Noël raisonné**

La ville de Bassens a renouvelé son marché d'entretien de l'éclairage public sous forme d'un Marché à Performances Energétiques (MPE) pour une durée de 8 ans (2012/2020) avec une entreprise girondine. Les points lumineux ne satisfaisant plus aux préconisations du Grenelle de l'environnement, ils seront remplacés sur les 8 années du contrat (soit 1 800 points sur 2 235 remplacés) par des lanternes à «Led» ou équipées de systèmes électroniques consommant moins de façon plus optimale. L'ensemble des travaux permettra de réduire les consommations électriques de l'ordre de 30% en fin de contrat. Objectif d'un taux de panne < 1%.

**Réalisations 2015** : les travaux sont réalisés suivant un schéma directeur d'aménagement lumière élaboré par le bureau d'études Dexlum.

- En ce qui concerne proprement dit la facturation EDF « Le prix » : il est à noter qu'entre la facturation de mars 2014 et celle de mars 2015 le prix de revient du Kwh a augmenté de 11,71 %.
- Suite à un appel à projet lancé durant l'été par l'association des Eco maires, en partenariat avec un programme des Nations Unies, la ville de Bassens a été présélectionnée afin de pouvoir faire l'objet d'une étude prospective de la part de l'UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et ainsi démontrer l'intérêt que représente le choix d'un éclairage public durable en termes de responsabilité sociétale. L'étude prospective sur l'éclairage public, à l'échelle des communes françaises, a pour objectif d'établir une base de référence des territoires innovants. Dans la poursuite de ce processus et pour le valider définitivement, un questionnaire a été renvoyé (en attente de réponse).

**Points d'amélioration** : affiner les indicateurs d'évaluation de réduction des consommations énergétiques

**Communication** : journal municipal (Bassens actualités n°59)

**Coût** : 2 284 880,85 € TTC sur 8 ans

**Evaluation** :

■ **Indicateurs de réalisation** :

Nombre de lanternes remplacées en 2015 : 123

Nombre de lanternes remplacées depuis 2012 : 70 de type «boules» (2012) + 46 de type « boules » et 69 (2013), 110 (2014), 123 (2015) soit 418 au total

■ **Indicateurs de résultats** :

Economie de consommation d'énergie cumulée : 2,98 %

Estimation de l'économie totale cumulée pour l'année 4 : 9,36% à la fin de cette 3ème année (fin février 2016)

Taux de panne en 2015 : environ 16% en moins par rapport à 2014



## Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Favoriser les modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture**

**ACTION 8  
Politique vélo**

#### Réalisations 2015 :

Le projet principal comprend la transformation complète de l'entrée de ville et vient compléter les travaux réalisés dans l'environnement du château Beaumont avec notamment la création d'une piste cyclable côté Bassens. On note également :

- la création d'une liaison douce sur le domaine des Maréchaux ;
- la mise en place d'arceaux vélo sur le nouveau parking face au château Beaumont (5 arceaux) - Parking République ;
- l'installation d'arceaux à vélo dans la cour de la mairie et la cour Jean Jaurès.

L'implication du personnel municipal pour la seconde édition au challenge de la mobilité le 17 septembre 2015, participe de cette sensibilisation aux nouveaux modes de déplacements doux.

**Points d'amélioration :** concentrer les efforts pour développer l'usage du vélo sur des points stratégiques : le maillage de la gare de Bassens à la station La Gardette, la Zone Industrialo-Portuaire en lien avec les enjeux d'un futur PDIE, le secteur de la rue Lafontaine...La communication envers les nouveaux outils de mobilités alternatives doit être accentuée (VCUB+, subventions VAE, mobilité piétonne etc.).

**Communication :** Bassens actualités n°60, Ekoot n°93

**Coût :** aménagement de la piste cyclable avenue des Griffons comprise dans le projet global issu du contrat de co-développement 2015/2017 – maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole - évalué à 4 120 000 € avec la réalisation de la voie de bus en site propre.

#### Evaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Km de pistes cyclables aménagées ou voiries : 1km (2015/2016)

Nombre de sites équipés en arceaux vélo : 3 sites nouveaux équipés

##### ■ Indicateurs de résultats :

Part des déplacements des habitants pour la pratique cyclable (données CUB) : 1% (secteur Bassens/Carbon-Blanc – Source : Enquête Ménages Déplacements CUB 2009)

**ACTION 9  
Plan de Déplacement  
Inter-Entreprises (ZIP)**

Action stoppée actuellement en lien avec le projet de PDIE sur la Rive Droite bordelaise.

Cette action nécessite d'améliorer le tissu des mobilités alternatives notamment sur le secteur de la Zone-Industrialo-Portuaire de Bassens. La définition des priorités a été établie à l'occasion de réunion de travail le 12 avril 2016 en présence de Mme TERRAZZA, vice-présidente en charge de la mobilité au sein de Bordeaux Métropole.





## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale**

**ACTION 10  
Aménagement responsable des quartiers nord de Bassens**

**Réalisations 2015** : ainsi que cela avait été convenu lors du comité de pilotage de septembre 2013, le projet de renouvellement urbain a été entièrement retravaillé afin de répondre pleinement aux enjeux sur le quartier. Présenté aux habitants, ainsi qu'en comité de pilotage en décembre 2014, il a été affiné en juillet 2015. La publication du règlement ANRU en août a remis en cause une partie du programme prévu (reconstitution de l'offre en logements locatifs sociaux) et a nécessité la poursuite du travail pour modifier le projet et répondre aux attentes de l'ANRU, le tout dans le cadre du transfert de compétence « politique de la ville » à la Métropole. Un projet de renouvellement urbain est également à l'étude sur le secteur de la cité Beauval, ainsi qu'un projet de requalification des espaces extérieurs sur le Hameau des Sources. L'ensemble forme le quartier de l'Avenir.

Finalisation du projet mémoire sur le secteur Prévert, avec la préparation d'un ouvrage paru début 2015 et ayant donné lieu à une restitution théâtralisée.

**Concertation** : lancement d'une démarche de participation des habitants (1ère phase) sur le projet de renouvellement urbain à l'automne 2014. Création et installation d'un conseil citoyen pour l'ensemble du nouveau quartier prioritaire (Prévert-le Moura-Laffue, le Hameau des Sources, la cité Beauval) à partir de septembre 2014. Évocation du projet dans le cadre du conseil citoyen, sans précision en raison du fait que le travail avec les partenaires (financements, calendrier) n'est pas encore abouti.

**Points d'amélioration** : optimisation du projet, en termes urbain, d'aménagement durable et financier. Programmation des « produits logement » ainsi que des relogements, et du planning de réalisation à affiner.

**Communication** : journal municipal (Bassens actualités n°60, 61), presse locale

**Coût** : 30 millions d'euros (toutes maîtrises d'ouvrage confondues) pour le seul secteur Prévert.

**Suites et suivi** : indicateurs d'évaluation à définir dans le cadre de l'appel à projets aménagement durable



## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale**

**ACTION 11  
Projet de requalification de la voirie et des espaces publics**

#### Réalisations 2015 :

- Aménagement du quartier des Datz : achèvement de la 2ème tranche de travaux (rues Maurice Ravel, Albert Camus, impasses Jean Giono et Anatole France) avec le chantier de réfection de la voirie, des trottoirs et d'enfouissement des réseaux du lotissement.
- Achèvement des travaux d'assainissement (eaux usées) rue du Général de Gaulle au premier trimestre 2015.
- Fin de l'aménagement des trottoirs rue Alphonse Daudet (cadre plus sécurisé à proximité immédiate de l'école maternelle du Bousquet) : piétons, voitures et bus coexistent désormais sereinement.
- Mise en place d'aménagements complémentaires rue Paul Bert avec la fermeture de la rue aux abords de l'école François Villon : facilité de passage accordée aux riverains.
- Fin de l'aménagement paysager du rond-point du contournement du château Beaumont. Le portail et l'ancienne grille du domaine ont été remplacés. De nouvelles places de stationnement ont été créées avenue Raoul Bourdieu, le long du parc de l'Europe. L'arrêt de bus se situe désormais avenue de la République. Le nouveau parc de stationnement, créé à proximité du parc de l'Europe et des cuisines centrales, peut accueillir 24 véhicules. Deux places sont réservées à la recharge des véhicules électriques, la borne innovante a été conçue par l'entreprise locale Lafon. Une place supplémentaire, réservée aux personnes à mobilité réduite, bénéficie d'un traitement adapté. Cinq arceaux vélos ont été installés.
- Achèvement en octobre 2015 du projet de reconfiguration de l'entrée sud de la ville : travaux de voirie de l'avenue des Griffons + avenue Raoul Bourdieu avec un élargissement mettant en valeur les circulations douces (couloir de bus entre le Parc de l'Europe et La Gardette et une voie cyclable), éclairage public revu. Le chantier s'est déroulé dans des conditions limitant au maximum l'impact sur la circulation automobile. Des panneaux d'entrée de ville (Bienvenue à Bassens, Ville fleurie, Ville Internet, Agenda 21 local France, Ville jumelée...) et un panneau lumineux seront implantés par la suite.
- Griffons / Séguinaud : achèvement du projet qui comprend des travaux d'aménagement paysager, de voirie et de cheminement visant à l'amélioration des axes, la création d'un parc floral urbain, l'extension du grand parking Séguinaud, la clôture du terrain d'honneur Dubernard en vue de son homologation.



## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale**

**ACTION 11  
Projet de requalification de la voirie et des espaces publics (suite)**

#### Points d'amélioration :

- Griffons / Séguinaud : le projet prévoit également des travaux de démolition de l'ancien hangar du service des espaces verts de la ville et la création d'une nouvelle structure mutualisant différents espaces (salle de motricité pour l'ALSH et des ateliers/vestiaires pour le service des espaces verts). Il restera également à réaliser plusieurs parkings, dont un supplémentaire de 36 places, rue Léo Lagrange.
- Poursuite de l'aménagement paysager du parc de l'Europe.
- Seconde tranche des travaux de la rue Moulerin (voirie et enfouissement des réseaux) reportée en 2017 ; l'étude a été relancée.

**Communication :** journal municipal (Bassens actualités n°58, 59, 61, 62)

**Coût :** 956 500 € enfouissement des réseaux et éclairage public (avenue des Griffons, parc de l'Europe, Baranquine...), 4 200 000 € (entrée de ville / financés par Bordeaux Métropole dans le cadre du contrat de co-développement), 1 300 000 € (contournement du château Beaumont / financés par Bordeaux Métropole dans le cadre du contrat de co-développement)

#### Evaluation

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'espaces requalifiés : 8 espaces

##### ■ Indicateurs de résultats :

Image de la commune : reconfiguration totale de l'entrée Sud de la ville.



## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale**

**ACTION 12  
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2013/2018**

### **ACTION ACHEVÉE**

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2013/2018 : l'objectif de ce plan est de préserver ou améliorer la qualité de l'environnement sonore et du cadre de vie des Bassenais. Sur la commune, les principales sources de nuisances sonores sont le bruit du trafic ferroviaire, du trafic routier sur la voirie communautaire, et le bruit industriel de certaines ICPE présentes sur la commune.

En application de la directive européenne du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, le conseil municipal a arrêté la cartographie stratégique du bruit sur son territoire par délibération du 10 septembre 2013 (publiée électroniquement sur le site Internet de la ville). Le conseil municipal a arrêté le plan de prévention du bruit dans l'environnement par délibération du 10 décembre 2013.

**Suivi et actualisation** : pas de réunion du comité de suivi PPBE en 2014 / amélioration continue





## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Favoriser une économie respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire**

**ACTION 13  
Programme de réaménagement et de revitalisation du centre-bourg**

L'objectif est de définir une polarité commerciale crédible sur le centre-bourg historique pour créer une offre commerciale regroupée, lisible, favoriser le regroupement des activités actuelles, et identifier des activités complémentaires en lien la revitalisation du centre bourg.

En 2012, un plan guide a fixé les grandes orientations d'aménagement et identifié les îlots opérationnels dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle / COPRO aménagement (octobre 2012).

En 2013 : identification des îlots opérationnels, chiffrage des équipements publics, bilans d'opération par îlot.

Fin 2014 : la FAB est désignée par Bordeaux Métropole pour organiser et piloter le projet.

Le projet comprend 3 îlots opérationnels :

- îlot République – environ 28 logements
- îlot Mairie, « maison Brocas » – opération commerciale 1 087 m<sup>2</sup> (pharmacie, boulangerie, restaurant, dentiste, kiné...)
- îlot Richet – environ 51 logements

**Réalisations 2015** : La Fab / Algoé consultants : établissement du référentiel projet de l'opération avec planning opérationnel détaillé.

Inddigo : étude de stationnement avec diagnostic et mise en perspective dans le cadre de l'opération.

La Fab + ville : programmation commerces et professionnels de santé.

La Fab : étude de faisabilité architecturale et test de constructibilité de l'îlot réalisé par l'agence GRAU et TETRA.

La Fab : étude de faisabilité économique et mode opératoire réalisés par le cabinet D2H.

La Fab : bilan foncier.

La Fab + ville : novembre 2015 – réunion avec les professionnels de santé / échanges sur le programme fonctionnel.

**Persepectives** : consultation des opérateurs et des concepteurs lancée en avril ; lauréat désigné en décembre 2016.

**Coût** : en cours de détermination / environ 4,3 millions d'€ HT (incluant la partie commerciale + salle du centre-bourg + pôle santé) – Bordeaux Métropole s'engage sur la réalisation du programme, des études préliminaires et d'avant-projet des espaces publics retenus conformément aux conclusions de l'étude pré-opérationnelle ainsi qu'aux décisions du Copro et du Comité d'Engagement (contrat de co-développement – 50 000 € sur la durée du contrat sur les études dont 10 000 € en 2015)

**Suites** : lancement de la consultation des opérateurs.



## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

**Favoriser une économie respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire**

### Actions

**ACTION 14**  
**Confortement et diversification du tissu économique local**

### Réalisations 2015

**Réalisations 2015** : réalisation de travaux d'amélioration de l'accessibilité et d'attractivité de la ZIP, de même que sa compatibilité en termes de sécurité et d'impact sur l'environnement avec la proximité de la zone urbaine (aménagement du carrefour de la Baranquine avec travaux préalables d'assainissement, sécurisation des itinéraires poids lourds...). Implantation et/ou pérennisation d'entreprises implantées sur le territoire et développement des filières en transition vers une économie verte : projet Derichebourg-AFM Recyclage, projet d'extension de l'établissement Lafon, développement et confortement d'une filière exemplaire de démantèlement des navires, pôle REFIT, projet biobutterfly...

**Communication** : journal municipal (Bassens actualités n° 61, 62)

**Évaluation** : une dizaine d'entreprises se sont implantées et/ou confortées sur site depuis 2012.  
En 2015 : implantation de l'établissement LESIEUR, 1ère phase de travaux de la plate-forme de démantèlement AFM-RECYCLAGE pour un début d'activité au 1er semestre 2016, extension des capacités de PROCINER, projet d'implantation de SEVIA au sein de la SIAP, projet de ferme photovoltaïque sur le site STVA, activité de démantèlement par le groupe VEOLIA de la Jeanne d'Arc, implantation d'un nouveau silo sur le site SPBL.



## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Favoriser une économie respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire**

**ACTION 15  
Création d'une plate-forme de services pour les poids lourds**

Depuis plusieurs années, le besoin d'un équipement structurant au cœur de la zone industrialo-portuaire est exprimé par l'ensemble des industriels, partenaires et acteurs locaux. L'idée du centre routier est née sous l'impulsion de la ville de Bassens, pour offrir des services de qualité, un lieu de convivialité et un restaurant pour les routiers, mais également pour l'ensemble du bassin d'activités économiques local.

En 2002, la CUB a réalisé, sur un terrain appartenant au port de Bordeaux, un parking poids lourds d'environ 140 places. Ce parking est une réelle opportunité en attente de la venue d'équipements et services complémentaires. Récemment, une station de carburant AS24 s'est implantée à l'entrée du futur centre routier.

En 2011, la CCI de Bordeaux a réalisé une étude d'opportunité pour la création du centre routier à Bassens. Cette étude a dressé un état des lieux à l'échelle de la ZIP de Bassens et apprécié les attentes et besoins des usagers. Elle a également identifié le niveau de services et le programme à développer sur ce centre routier, proposé des principes d'aménagement, analysé l'économie générale du projet et les scénarii de montages possibles. Dans la continuité de cette réflexion, le port de Bordeaux a réalisé, en 2012, une étude de faisabilité et de programmation.

En 2013, l'ensemble des partenaires publics a partagé l'intérêt de réaliser un tel équipement pour l'agglomération bordelaise et la zone industrialo-portuaire. Face à la forte attente exprimée par les acteurs économiques locaux, le GPMB, maître d'ouvrage de ce projet, lance un appel à projet destiné à sélectionner un opérateur-investisseur en capacité de réaliser le centre routier, voire d'en assurer la gestion.

**Réalisations 2015** : élaboration d'un cahier des charges de consultation d'opérateurs-investisseurs. Appel d'offres lancé fin 2014 avec une seule offre d'un groupement sans aucune lisibilité sur le modèle économique et de sortie opérationnelle. Les partenaires associés, outre le GPMB, sont la Métropole et la commune.

**Communication** : pas de communication spécifique.

**Coût** : 5,8 millions d'€ (enveloppe globale maximale) – plan de financement en cours de définition ; action inscrite au contrat de co-développement métropolitain 2015/2017.

**Suites** : prise de contact et réunion de travail avec l'ensemble des partenaires publics (ville, GPMB, Bordeaux Métropole, CCI), l'union maritime et portuaire et les fédérations de transporteurs routiers  
Travailler avec des porteurs de projets identifiés pour les accompagner dans le montage et la faisabilité du programme proposé.



## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire**

**ACTION 16  
Création d'un Espace Numérique de Travail (ENT)**

Après avoir réalisé un groupement d'achats et un conventionnement entre neuf communes de Bordeaux Métropole et la direction de l'Éducation Nationale, un prestataire a été désigné pour accompagner la mise en place de l'Espace Numérique de Travail (ENT).

Création d'un Espace Numérique de Travail : développement d'un projet d'équipement numérique des écoles sur trois ans. Il a pour objectif, en donnant les moyens aux enseignants, de promouvoir l'utilisation du numérique par l'équipement des salles de classes (ordinateurs connectés dans chaque classe en maternelle et élémentaire, classes mobiles / ordinateurs portables, trois tableaux numériques interactifs / TNI pour des « classes tests » en 2013).

**Pilotage, validation/approbation** : lancement le vendredi 25 janvier 2013 en présence des maires et du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

**Réalisations 2014/2015** : expérimentation stoppée actuellement

**Cohérence** : Projet Numérique de Territoire (achevé excepté les indicateurs d'évaluation).

**Points d'amélioration** : nombreux dysfonctionnements de l'outil / phase test étendue.

**Communication** : pas de communication spécifique

**Coût** : 1 800 € en investissement pour 2015.

**Suivi et actualisation** : attente d'une définition des objectifs politiques et des projets à mettre en place (identique à 2014).





## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire**

**ACTION 17  
Création d'un Espace Public Numérique (EPN)**

La ville de Bassens s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) via l'élaboration de son Projet Numérique de Territoire. Dans le cadre de l'extension de la médiathèque, un Espace Public Numérique (EPN) a été créé. C'est un lieu ouvert au public à vocation non lucrative, proposant un accompagnement individuel et collectif en vue de favoriser l'accès à Internet et au multimédia. Inauguré le 9 novembre 2013, il a été installé à l'étage de la médiathèque. Labellisé Net Public, il dispose de 8 postes sous Windows 8.1 et d'un Macintosh sous Maverick, et fonctionne avec un animateur dédié, recruté au 1er octobre 2013. Il est équipé d'un poste informatique adapté à l'accessibilité des personnes handicapées (2 tables informatiques adaptées).

**Transversalité PNT** : depuis 2012, les services municipaux, en collaboration avec l'association Médias-Cité, travaillent sur l'évaluation des attentes des Bassenais, les équipements, l'accessibilité, la créativité, dans le but de développer les usages dans le champ numérique. L'obtention de trois arobases, dans le cadre du label Villes Internet, début 2014, a valorisé les efforts de la commune pour lutter contre la fracture numérique. Le Projet Numérique de Territoire a été finalisé fin 2014 (arborescence et axes prioritaires). Une plaquette de présentation a été élaborée afin de communiquer sur la démarche (diffusion en 2015). Les projets et innovations numériques vont se poursuivre dans différents secteurs (exemple : la gestion électronique des données).

#### Réalisations 2015 :

##### L'accès libre

L'Espace public numérique a accueilli 1881 usagers dont 1163 de moins de 15 ans.

La pratique et les attentes du public adulte ont été de se connecter à l'Internet pour la recherche d'emploi, la rédaction et l'édition de CV, les accès aux ressources numériques proposées par le biais des partenariats avec la métropole de Bordeaux (portail des médiathèques) et le département de la Gironde (BDP) ainsi que des assistances sur les nouveaux usages aux numériques par l'acquisition de nouveaux dispositifs numériques ou informatiques.

Les plus jeunes ont un usage de l'EPN pour de la recherche documentaire, ou la rédaction/édition d'exposés et de rapports de stage...

L'aspect loisirs est également présent par de l'écoute musicale en ligne, de vidéo (Youtube, ...) et l'accès pour les plus âgés aux réseaux sociaux (Facebook, twitter, ...), la pratique vidéo-ludique (jeux sur Internet et de nouvelles acquisitions)

Une forte demande de la part des adultes et notamment les plus âgés pour une assistance et de l'accompagnement personnalisé.



## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire**

**ACTION 17  
Création d'un Espace Public Numérique (EPN)  
(suite)**

#### Les ateliers d'initiation informatique et la culture numérique

Les ateliers sont programmés afin de permettre une progression. L'EPN propose des ateliers allant de niveau 0, à des personnes éloignées de l'usage du numérique, de niveau 1 pour des usagers ayant déjà la maîtrise du clavier et de la souris et enfin des ateliers de niveau 2. Cette évolution favorise l'autonomie numérique et la lutte contre « illectronisme » recommandée par le label Netpublic.

Ces ateliers sont proposés par thématique et nécessitent l'adhésion à la médiathèque.

#### Les temps libérés

L'EPN de la médiathèque, inscrit dans les Temps d'Activités Périscolaires, propose des ateliers de sensibilisation à la culture numérique au travers d'ateliers ludo-créatifs. Il accueille un groupe de 8 enfants âgés de 8 à 10 ans et un animateur de l'école François Villon pendant une heure les jeudis. Le thème du premier atelier était la réalisation de cartes de vœux et d'anniversaire, un atelier autour du détournement des œuvres de Hopper et du film d'animation. Ses ateliers sont également un moment de travail inter-secteur (EPN/Secteur jeunesse, EPN/ Secteur Musique et BD).

#### FLE

L'EPN a été sollicité pour familiariser les apprenants de Français Langues Étrangères aux usages du numérique et de travailler autrement l'apprentissage du français.

Ces ateliers sont réguliers et proposés communément le premier jeudi du mois hors période estivale.

6 ateliers ont été proposés en 2015 et ont donné lieu à 42 visites.

Chaque bénéficiaire est inscrit gratuitement à la médiathèque afin de permettre l'accès à l'ensemble des services proposés.

#### École François Villon

Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, des classes de CM de l'école François Villon ont sollicité la médiathèque pour la réalisation d'un ABCDaire de la guerre.

Les ateliers se sont déroulés à l'EPN accompagnés du médiathécaire et l'équipe pédagogique.

4 ateliers ont été proposés de décembre 2014 à janvier 2015 et ont fait l'objet d'une exposition dans le cadre « d'entre mots, entre nous » ainsi que l'édition d'un jeu de cartes à énigmes.



## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

### Actions

**ACTION 17**  
Création d'un Espace Public Numérique (EPN) (suite)

### Réalisations 2015

**Points d'amélioration** : des ateliers d'initiation seront proposés dès l'année 2016 à un rythme d'un samedi sur 2 afin de toucher le public adulte actif

**Communication** : journal municipal (Bassens actualités n° 59, 60), site Internet de la ville, agenda mensuel, site Internet Culture médiathèque

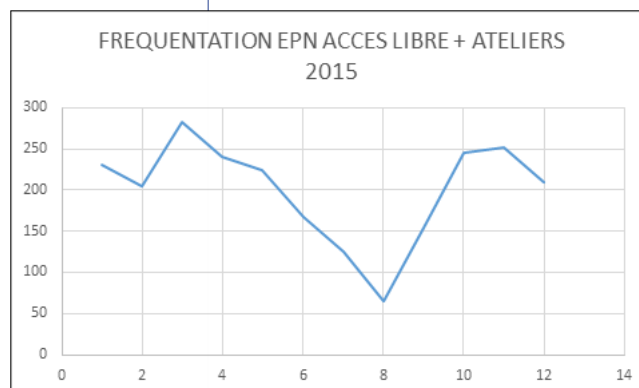
**Coût** : 453 754,57 € TTC (incluant le coût du poste du médiathécaire - 2013 à 2025)

#### Evaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'ateliers numériques menés par public :  
85 ateliers pour adultes ont généré 403 inscriptions d'initiation et ont déclenché 22 inscriptions à la médiathèque de Bassens.  
11 ateliers pour enfants pour 3 groupes de 8 enfants de janvier à juin dans le cadre des temps libérés.  
6 ateliers FLE ont été proposés en 2015 et ont donné lieu à 42 visites.  
4 ateliers ont été proposés de décembre 2014 à janvier 2015 à François Villon et ont fait l'objet d'une exposition dans le cadre « d'entre mots, entre nous » ainsi que l'édition d'un jeu de cartes à énigme.
- Thématiques traitées : découverte du clavier et de la souris, découverte de l'environnement Windows 10, accompagnement à la migration Windows 10, réalisation de cartes de vœux avec un logiciel spécifique, réalisation et démarche de commande de livre photo, initiation à la navigation Internet, approfondissement à l'utilisation des navigateurs Internet (Extension, navigation sécurisée), création et utilisation d'une boîte de courrier électronique Gmail, le Cloud (espace de stockage en ligne), utilisation de Picasa (dont l'importation des photos personnelles, la gestion et l'organisation des photos, l'exportation et le partage ses photos en ligne), rédaction des courriers avec LibreOffice, LibreOffice avancé, les tablettes et smartphones (N0, N1, N2), le tableur (comment fonctionne les feuilles de calcul ?).

■ Indicateurs de résultats : fréquentation de l'EPN par public cible en 2015 - cf. tableau ci-dessous.





## Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire**

**ACTION 18  
Travaux d'aménagement des trottoirs pour les PMR**

**Réalisations 2015** : toute l'avenue Griffons et Raoul Bourdieu ainsi que la partie de la rue de la République jusqu'au cimetière. La fin des budgets PMR pour les Centres de Gestion de l'Espace Public explique qu'il n'y a pas eu d'autres aménagements sur la commune en 2015.

**Points d'amélioration** : poursuivre les travaux d'aménagement

**Communication** : journal municipal (Bassens actualités n°51)

**Coût** : en cours de définition

**Evaluation:**

■ **Indicateurs de réalisation** :  
Nombre de sites aménagés : 3

■ **Indicateurs de résultats** :  
% de mise en accessibilité des trottoirs de la ville : en cours de définition





## Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

### Objectifs opérationnels

**Préserver la nature en ville et les espaces naturels**

### Actions

**ACTION 19**  
**Parc des coteaux : poursuite de l'aménagement du parc des coteaux**

### Réalisations 2015

L'aménagement des maillons Séguinaud - rue de Rome, Séguinaud - Griffons, Beauval et enfin Rozin permettra de concrétiser pour l'essentiel le parc des coteaux sur Bassens, tant pour l'aménagement des parcs, que pour celui du «fil vert» qui constitue le lien entre les parcs (coulee vert à l'échelle intercommunale).

#### Réalisations 2015 :

- Séguinaud-Griffons : réalisation des travaux, à l'exception de la phase 2 (prévue pour l'automne 2016).
- Beauval (1<sup>ère</sup> tranche) : report du projet pour des raisons budgétaires.
- Rozin : acquisition d'une partie de parcelle pour l'aménagement ultérieur de l'entrée nord du parc

**Points d'amélioration :** poursuivre les aménagements (parc Séguinaud, parc Rozin)

**Communication :** journal municipal (Bassens actualités n° 60, 61/dossier dédié)

**Coût :** Séguinaud-Griffons : 740 858,07 € HT (cofinancement FEDER 21%, Conseil Régional 13%, Conseil Général 4%, Fédération Française de Football 0,3%, Bordeaux Métropole 26%)  
Rozin (acquisition foncière) : 67 775 € HT (cofinancement Bordeaux Métropole 50%)

#### Evaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Réalisation et avancement des travaux : aménagement section Séguinaud à la rue de Rome achevé  
 Aménagement Séguinaud-Griffons : 100% phase 1 – 0% phase 2  
 Acquisition Rozin : 100%

##### ■ Indicateurs de résultats :

Nb de km de cheminements réalisés : 1km  
 Nb de m<sup>2</sup> d'espaces aménagés : en cours de définition



## Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

Repérer, étudier et valoriser le capital écologique du territoire (biodiversité)

**ACTION 20**  
Création de zones de biodiversité et d'une signalétique adaptée

#### Réalisations 2015 :

- Adaptation du parc Rozin en fauche tardive avec des zones laissées non tondues. Idem au parc Beauval.
- Réalisation d'une prairie fleurie au parc des Griffons : cette action n'a pas été à la hauteur des objectifs fixés.
- Partenariat à l'étude avec un apiculteur de Carbon-Blanc.

**Points d'amélioration** : installation de nouvelles ruches. Installation de signalétiques pédagogiques sur la biodiversité.

**Communication** : Bassens actu n°60.

#### Evaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

- Préservation des zones de conservation de la biodiversité créées (lien pratiques raisonnées) : 2 zones

##### ■ Indicateurs de résultats :

Superficie d'espaces verts réservés à la préservation de la biodiversité : 2012 : 50 000 m<sup>2</sup> ; 2013 : 70 000 m<sup>2</sup>, 2014/2015 : 70 000 m<sup>2</sup>



## Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

### Objectifs opérationnels

### Actions

### Réalisations 2015

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATION

**Repérer, étudier et valoriser le capital écologique du territoire (biodiversité)**

**ACTION 21  
Recensement des arbres à remarquer**

Le Groupe citoyen 21 travaille depuis un an et demi sur la valorisation d'une cinquantaine d'arbres à remarquer identifiés sur trois sites :

- Le parc des Griffons
- Le site de Séguinaud
- Le domaine de Beauval

Ces trois secteurs font partie intégrante du fil vert du parc des Coteaux. De plus, la Plaine des sports de Séguinaud a vu son aménagement paysager totalement modifié en 2015.

**Réalisations 2015 :** cette année a été consacrée à la poursuite de la rédaction des fiches du site des Griffons. Le projet a connu un temps d'arrêt en lien avec la restructuration paysagère du site. Afin d'entamer la phase de valorisation du patrimoine arboricole repéré sur cette portion, le Groupe citoyen 21 a souhaité réaliser un panneau pédagogique composé d'une carte sur laquelle seraient identifiés les arbres à remarquer ainsi que leurs photos. Ce panneau pourrait être installé à proximité de l'ancien portail qui était situé au bout du parking des Griffons, devant le château. Le travail s'est donc concentré sur la réalisation graphique d'une carte indiquant le positionnement des 14 arbres à remarquer et l'itinéraire de promenade.

**Points d'amélioration :** finaliser le panneau pédagogique du site des Griffons. Poursuivre le partenariat avec l'équipe du GIP/GPV pour valoriser la géolocalisation du patrimoine arboricole à remarquer sur la plateforme collaborative Habitants Lieux Mémoire. Initier la démarche sur l'espace privé (volontariat de particuliers), élaborer une plaquette valorisant le diagnostic réalisé.

**Communication :** journal municipal (Bassens actualités n° 60 )

**Coût :** le projet dans sa globalité est estimée à environ 14 000 euros sur 4 ans ; une demande de subvention de 50% a été déposée auprès du SGAC (délégation eau) de Bordeaux Métropole.

**Evaluation :**

■ **Indicateurs de réalisation :**

Nombre d'arbres recensés : 13 (sapin d'Espagne abattu)

Nombre d'outils dédiés à la valorisation : 2 en cours (panneau pédagogique à destination du grand public, fiches arbres à destination des élus)

■ **Indicateurs de résultats :**

Nombre de sites valorisés : 1 site en cours parc des Griffons



## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Développer des modes d'accompagnement des personnes les plus fragilisées**

### Actions

**ACTION 22**  
**Développement du réseau de bénévolat de visites à domicile**

### Réalisations 2015

Le projet tente de mettre en place un réseau de bénévoles au CCAS pour visiter et aider les personnes âgées repérées sur le territoire comme isolées et/ou fragilisées. En 2013, le dispositif a permis de former deux bénévoles pour deux bénéficiaires.

Des problèmes d'assurance et de responsabilité pour faire sortir les bénéficiaires de chez eux, ont conduit à suspendre le projet et tenter de transmettre le portage de l'action à une association. L'ambition du CCAS est à terme de développer cette action qui devrait s'étendre au-delà de la lecture ou de l'accompagnement de la personne âgée. Il s'agirait d'un véritable échange d'entraide auprès des personnes qui ont besoin d'une petite aide extérieure : bricolage, couture, course, jardin etc. Plusieurs personnes seraient intéressées, notamment issues du réseau de l'AS BA SOL, mais un cadre juridique reste à fixer, notamment pour ce qui concerne les assurances. Un contact a été pris avec le CLIC qui est prêt à aider l'équipe du CCAS à monter ce projet (éléments issus du compte-rendu du groupe d'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) datant du 9 septembre 2014, axe « promotion de la santé et de l'accès aux soins »).

**Réalisations 2015** : adhésion à MONALISA et mise en place d'équipes citoyennes. Le CCAS de Bassens est signataire de la charte depuis 21 janvier 2016. Une «équipe citoyenne MONALISA» sera composée de citoyens bénévoles qui s'associeront pour agir ensemble contre la solitude et l'isolement social des personnes âgées identifiées à Bassens. Les actions menées par les équipes citoyennes pourront être variées : visites à domicile ou en EHPAD, activités ou rencontres collectives, projets portés par les personnes âgées elles-mêmes, liens intergénérationnels, transmissions de la mémoire, d'histoires de vie...

**Points d'amélioration** : mise en œuvre du projet dès 2016.

**Coût** : 90 €

**Indicateurs d'évaluation** : pas d'indicateurs à communiquer pour 2014 et 2015.





## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Développer des modes d'accompagnement des personnes les plus fragilisées**

### Actions

**ACTION 23  
Développement des échanges de savoirs et de pratiques entre enfants et personnes âgées autour du jardinage**

### Réalisations 2015

Projet intergénérationnel visant à :

- Développer des moments de convivialité
- Favoriser la transmission des savoirs et de la mémoire
- Tisser des liens entre les différentes générations
- Développer une attitude citoyenne et respectueuse de l'environnement
- Favoriser la découverte mutuelle des différents lieux de vie

L'atelier jardin s'est terminé en juin 2013 et devait reprendre en janvier 2014 sous une autre forme. Cela n'a pas été possible en raison d'un manque de moyens humains et de temps de travail. De plus, comme noté dans le compte-rendu du groupe d'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) du 9 septembre 2014 sur l'axe « promotion de la santé et de l'accès aux soins », « les actions intergénérationnelles sont un axe très réclamé par les seniors ; elles traduisent le fort potentiel d'investissement des administrés lorsque les actions permettent de le valoriser, et l'importance de l'éducation intergénérationnelle par la transmission des savoirs ».

Un projet de décoration et de mise en valeur de la salle lors du repas des seniors, impliquant l'espace jeunes et la RPA La Madeleine, a été réalisé sur le support de la photo et sur le thème de la Garonne.

Cette action, basée sur le support du jardinage, doit poursuivre son développement auprès de plusieurs types de publics, les seniors et les enfants mais également les parents et leurs enfants en adéquation avec l'axe politique autour de la parentalité du Projet Educatif Local (PEL).

A ce titre, l'action développée en 2014 en partenariat avec l'association Place au jardin, visant à recréer un espace de vie sociale sur une parcelle collective de l'association Les Jardins de Sybille (jardins familiaux), trouve tout son sens et son intérêt pour renforcer le lien social et accompagner les personnes les plus fragilisées. Le projet, animé par la médiatrice depuis avril 2014, a mobilisé plusieurs familles, particulièrement des femmes et des enfants. A ce titre, il convient de faire évoluer le programme Agenda 21 en ce sens : action 25 / Développement des échanges de savoirs et de pratiques entre générations autour du jardinage.

**Réalisations 2015** : poursuite du projet animé par l'association Place au jardin en partenariat avec l'ALAE Rosa Bonheur ; le public ciblé concernait des enfants qui n'avaient pas d'activités jusque-là le mercredi après-midi. Un travail partenarial avec les enseignants a été entrepris pour repérer les enfants avant qu'un questionnaire ne soit adressé aux familles. L'action a été associée à une partie visuelle. L'organisation s'est faite sous la forme de différents pôles, permettant l'encadrement de petits groupes.



## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Développer des modes d'accompagnement des personnes les plus fragilisées**

### Actions

**ACTION 23**  
**Développement des échanges de savoirs et de pratiques entre enfants et personnes âgées autour du jardinage (suite)**

### Réalisations 2015

Actions réalisées :

- visite du potager d'une habitante (Jardins de Sybille)
- atelier timelapse « les saisons au jardin »
- atelier initiation à la photographie
- mise en route d'un vermicompost en intérieur
- plantations, semis, récoltes (fèves, radis...)
- spectacle de fin d'année 2015 en partenariat avec la médiathèque
- fabrication de nichoirs, d'abris à insectes
- réalisation d'interviews et de portraits de personnes
- ateliers de jardinage à la RPA
- mise en place d'un « chantier jeunes » en octobre avec le Prado, des services municipaux et le bailleur
- création d'un Blog

Deux restitutions ont été proposées en 2016 : l'organisation de la fête des jardins le 22 juin en associant tous les acteurs qui ont participé à l'action, les actions avec les résidents de la RPA (dont le 6 avril avec la fabrication d'une jardinière + goûter).

**Points d'amélioration** : c'est lors de la deuxième année que le club nature prend tout son sens car les enfants ont assimilé les bases de l'éducation au développement durable. L'idée est de poursuivre le projet en basculant sur un programme « Grand Format » de la Métropole dans le cadre des Juniors du Développement Durable. Renouveler l'appel à projet pour la rentrée 2016 « Club Nature Gironde » du département pour axer le travail sur :

- la citoyenneté au travers du Développement Durable
- l'ouverture vers d'autres médias (arts visuels)
- la réalisation d'un « journal télévisé » d'objectifs jardins.

**Communication** : peu de communication - le public ciblé sont les enfants ne fréquentant aucune structure de loisirs et/ou culturelle et résidant dans le quartier prioritaire

**Coût** : le coût pour la commune sera répercuté sur l'année 2016 et concerne l'acquisition de petits matériels de jardinage - soutien du Conseil départemental de la Gironde pour une prise en charge du Club Nature « Objectif jardins » Bassens à hauteur de 4 000 €

**Indicateurs d'évaluation** : action des ateliers intergénérationnels à la RPA non évaluée car stoppée.

■ **Indicateurs de réalisation** :

Nombre de projets intergénérationnels réalisé autour du support « jardinage » : 1 (action sur la parcelle des jardins familiaux)

■ **Indicateurs de résultats** :

Nombre d'enfants participant au projet de décoration de la salle pour le repas de séniors : 8 enfants  
Nombre de personnes (hommes, femmes et enfants) impliquées dans le projet de parcelle collective : 6 femmes, 2 hommes et 10 enfants



## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Développer des modes d'accompagnement des personnes les plus fragilisées**

### Actions

**ACTION 23  
Développement des échanges de savoirs et de pratiques entre enfants et personnes âgées autour du jardinage (suite)**

### Réalisations 2015

**Indicateurs d'évaluation :** action des ateliers intergénérationnels à la RPA non évaluée car stoppée.

■ Indicateurs de réalisation :

Nombre et type de projets réalisés autour du support « jardinage » : 11 (voir les actions citées ci-dessus)

■ Indicateurs de résultats :

Nombre d'enfants participant au projet : 16

Nombre de personnes et type d'acteurs impliqués dans le projet global : trois intervenants et deux associatifs et deux animateurs.

Résultats qualitatifs : partenariat multi acteurs (services mairie, RPA, association) ; démarche pédagogique participative développant les compétences collectivement et répondant à ce titre aux nouveaux objectifs en terme de démocratie participative (co-construction du projet en adéquation avec les attentes d'un public identifié) ; projet favorisant la finalité du mieux-être individuel et collectif, intégrant les valeurs de respect du jeune vis-à-vis de lui-même, de son environnement, de la société et d'autrui. Démarche œuvrant à l'acquisition de méthodes d'approches diversifiées pour développer une capacité à observer, à comprendre, à penser, à imaginer, et à agir, avec créativité, lucidité, responsabilité et esprit critique.

Points forts :

- investissement des enfants de manière régulière
- épanouissement des enfants dans le partage
- développement de la citoyenneté
- contribution au développement durable
- diversité du contenu des séances
- arts visuels (photographie, vidéo)
- construction/bricolage
- passation de savoir-faire, partage d'expériences
- outil informatique (Blog)
- jardinage (sensibilisation aux notions du DD), concevoir, aménager, cultiver...





## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Agir sur l'insertion sociale et professionnelle**

### Actions

**ACTION 24  
Accompagnement à la scolarité et lutte contre le décrochage scolaire des plus de 16 ans**

### Réalisations 2015

Cette action vise à garantir l'égalité des chances des jeunes, des quartiers plus particulièrement, âgés de 16 ans et plus, dans les parcours et les opportunités scolaires et universitaires en favorisant la réussite scolaire, la poursuite et le retour vers des études. Le projet doit permettre de constituer un vivier de bénévoles disponibles et engagés dans la consolidation des savoirs spécifiques, et de travailler avec les prescripteurs au repérage et à l'accompagnement des 16-25 ans vers l'action. Les bénévoles auront pour objectif de remobiliser des jeunes, leur permettre de (re)passer des examens, les remettre à niveau pour qu'ils intègrent des formations : mise en place de cours de soutien scolaire et de prise en charge-accompagnement pour prévenir, lutter contre le décrochage et l'errance scolaires. Les jeunes dressent la carte des disciplines et la nature des épreuves sur lesquelles ils doivent s'améliorer/consolider leurs savoir-faire et savoir-être.

**Réalisations 2015 :** accompagnement de 6 jeunes en décrochage scolaire.

**Points d'amélioration :** travail en cours suite à la relance du dispositif en juin 2015 - en attente d'une réunion qui devrait se dérouler fin avril 2016.

**Communication :** : presse locale, journal municipal (Bassens actualités n°49 et 54)

**Coût :** 1 298 € / subventions du Conseil Départemental au titre du Programme Local de Citoyenneté 2012 : 550 €

**Indicateurs d'évaluation :**

■ **Indicateurs de réalisation :**

Nombre de bénévoles intégrés au dispositif : 14 toutes matières confondues

Nombre de bénévoles mobilisés en 2015 : 7

Nombre de jeunes insérés dans le programme : 7 jeunes orientés, 6 venus

■ **Indicateurs de résultats :**

% de jeunes issus du programme en réussite scolaire et/ou universitaire : % en construction car suivi des jeunes en cours





## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Agir sur l'insertion sociale et professionnelle**

### Actions

**ACTION 25  
Accompagnement collectif des publics dans une démarche de lutte contre l'illettrisme**

### Réalisations 2015

Le projet vise à familiariser les administrés avec le français utilisé dans la vie quotidienne et adapté au monde de l'emploi et de la socialisation : permanence d'écrivain public, ateliers de français pratique, ateliers de l'Autre Rive. Le besoin avait également été pointé par des habitants du quartier Prévart-Le Moura, intervenant bénévolement sur certaines actions, notamment les ateliers rap, et les participants aux ateliers eux-mêmes.

Les ateliers FLE permettent d'offrir une aide aux missions suivantes : information, conseil, orientation, aide à la compréhension des textes, et aide rédactionnelle dont :

- tri et traitement du courrier, prise de RDV
- report de crédit (mensualité,...)
- dossier de surendettement
- formulaires : demande de logement, aide complémentaire santé, CMU, CAF, MDPH, carte de séjour
- impôts : déclaration, réclamation
- aide à la rédaction de certains courriers : résiliation, réclamation
- visite à domicile à la demande et permanence à l'EHPA de la Madeleine
- traduction en langue Arabe si besoin ou à la demande de services
- échanges de situations à caractères juridiques avec M. FAZANI

#### Objectifs :

- Lutter contre l'illettrisme
- Lutter contre l'exclusion par l'écrit, en travaillant notamment les savoirs de base, le rétablissement de la confiance et le rapprochement entre les administrés et les institutions
- Favoriser l'insertion et la socialisation de personnes maîtrisant mal la langue française, en faisant notamment évoluer les représentations des apprenants à l'égard de leurs voisins, des institutions

**Réalisations 2015 :** ateliers FLE et permanences de l'écrivain public.

**Points d'amélioration :** (identique à 2014) : mobiliser et inscrire des hommes sur ces actions très fréquentées par des femmes.

Un créneau de deux heures mensuelles a été proposé par la médiathèque pour permettre aux apprenantes de découvrir l'espace et l'outil numériques, avec l'animateur.

**Communication :** communication ciblée

**Coût :** 14 940 € dont 8 444 € pour la commune (postes des 2 intervenantes, temps de travail, personnel bénévole/ avantages en nature) et subventions – ACSE/CGET : 4 000 €, 1 496 € contributions volontaires en nature, 1 000 € de Bordeaux Métropole/non notifié.



## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Agir sur l'insertion sociale et professionnelle**

### Actions

**ACTION 25  
Accompagnement collectif des publics dans une démarche de lutte contre l'illettrisme (suite)**

### Réalisations 2015

#### Indicateurs d'évaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de personnes accueillies, orientées :

• FLE / 1<sup>er</sup> semestre : ateliers à entrées permanentes, le groupe a évolué tout au long de l'année  
23 personnes ont été inscrites entre novembre 2014 et juin 2015 ; la plupart est domiciliée à Bassens, 4 à Carbon-Blanc, 2 à St Louis de Montferrand.

11 nationalités se sont côtoyées durant l'année : Maroc, Vietnam, Algérie, Tunisie, Chine, Bulgarie, Ukraine, Italie, Portugal, Nigéria, Lettonie.

Tranche d'âge des apprenants : entre 19 et 62 ans

Des femmes essentiellement, seul un homme a participé - pendant environ 5 semaines.

8 personnes ont été assidues et 5 sont venues moins régulièrement.

4 personnes sont venues 3-4 fois et n'ont plus donné de nouvelles.

1 personne est venue pendant un mois avant son congé de maternité.

1 personne a eu des problèmes de santé mais est revenue à partir du mois de mai.

3 personnes ont trouvé du travail ou sont entrées en formation en cours d'année.

Une apprenante de Bassens a participé à l'atelier FLE de Cenon.

Sorties réalisées :

- à la Parenthèse à Prévert lors de «la semaine numérique» en Janvier

- aux «Jardins partagés» pour une visite du site

- à Cenon pour une rencontre-goûter en Juin

- à Bordeaux lors d'une sortie en batcub en Juin

Des actions ont été menées en partenariat avec :

■ le Clap, avec la venue d'Elisabeth Rattier pour des évaluations

■ le groupe «L'autre rive» de Cenon au travers d'échanges de mails et de textes, une rencontre-goûter en Juin, la publication d'un article dans l'Echo des Collines (suite au passage du journaliste à l'atelier FLE de Bassens)

■ la Médiathèque de Bassens sur des ateliers numériques proposés une fois par mois depuis le mois de Mars et animés par Cédric MAYEUR

■ Violette SEGUIN pour une présentation et une visite du local de l'Espace Emploi Entreprises

■ le CIDFF au travers d'une action sur «la levée des freins à l'insertion des femmes» qui s'est déroulée en avril et mai

■ l'association «Place aux jardins» avec l'intervention de l'animatrice des jardins partagés, intervention prolongée fin juin par une visite aux jardins

• Ecrivain public : 58 personnes reçues soit 46 personnes différentes dont 26 femmes et 20 hommes (une personne pouvant être reçue plusieurs fois, 12 personnes reçues 2 fois ; tranche d'âge 20 - 74 ans.

Dont part des personnes issues

- du Quartier de l'Avenir (rues des sources, Grand Loc, Prévert, Yves Montand et clos Prévert, Laffue) : 12

- des territoires en veille Meignan et Bousquet : 10



## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

### Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

### Actions

#### **ACTION 25 Accompagnement collectif des publics dans une démarche de lutte contre l'illettrisme (suite)**

### Réalisations 2015

#### ■ Indicateurs de résultats : bilan qualitatif

#### **FLE :**

#### **Les points négatifs**

La langue maternelle est parlée au quotidien par les apprenantes, et l'atelier reste pour la plupart le seul moment où le français est utilisé pour communiquer. De manière générale peu d'implication des apprenantes les plus en difficultés, qui disent avoir peu de temps à la maison à consacrer à l'apprentissage du français. Les moins assidues justifient peu leurs absences, souvent des rendez-vous chez le médecin, un membre de la famille malade. Difficulté de mobiliser le groupe complet sur des actions à l'extérieur ou sur des activités en horaires décalés.

Sur le plan pédagogique, le besoin d'un accompagnement plus individualisé pour certaines apprenantes les plus en difficultés se fait sentir.

L'hétérogénéité du groupe rend cet accompagnement nécessaire, voire indispensable, pour acquérir de la confiance en soi et valoriser les acquis même les plus basiques.

#### **Les points positifs**

Beaucoup de convivialité dans le groupe, des liens se sont créés au fil des ateliers entre certaines apprenantes donnant lieu à des échanges de numéros de téléphone, des sorties ensemble, de l'entraide en dehors des ateliers. Certaines participantes, très réservées au début, se sont peu à peu impliquées davantage. Prise de parole plus spontanément sans avoir besoin d'être sollicitées. Evolution vers plus d'autonomie dans leur apprentissage. Echanges plus faciles et plus directs en fin d'année. Les activités extérieures, très appréciées, ont permis de consolider le groupe. La diversité des origines et des cultures a favorisé les échanges interculturels et le rapprochement des apprenantes.

Orientations d'apprenantes vers divers ateliers (esthétique, couture, jardinage) :

- une personne orientée vers des cours de FLE
- une est entrée en formation suite à diverses démarches
- une autre va démarrer une action de bénévolat auprès de la mairie de Carbon-Blanc.

La présence d'une bénévole (Florence) en fin d'année a été un soutien appréciable pour l'accompagnement des plus en difficultés.

La commission politique de la ville, qui s'est tenue au mois d'octobre 2015, a mis en exergue l'intérêt de positionner un troisième atelier FLE pour permettre d'absorber les nombreuses demandes.





## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Agir sur l'insertion sociale et professionnelle**

### Actions

**ACTION 26**  
**Accompagnement collectif des publics sur les freins et les problématiques des femmes en insertion professionnelle (en lien avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)**

### Réalisations 2015

Un nombre important de femmes et de familles monoparentales sont en difficultés d'insertion professionnelle. Il s'agit souvent de femmes peu mobiles et devant faire face à des contraintes familiales. Les partenaires ont estimé nécessaire de mener un travail collectif en parallèle des accompagnements individuels sur les freins et les problématiques des femmes en insertion professionnelle.

**Réalisations 2015 :** A Bassens, le service emploi, mais également la référente alphabétisation de la ville, ont repéré parmi le public accompagné et les participantes au cours de français, des femmes qui, en parallèle du travail sur la langue ont besoin de repères, pour amorcer une démarche d'insertion professionnelle.

Les ateliers se sont déroulés les 7 et 13 Avril, 4, 18, 21, 26 et 28 Mai 2015 à l'Espace Emploi Entreprises de Bassens, soit 28 heures et le 5 Mai 2015 à la médiathèque.

4 ateliers thématiques :

A/ Les représentations femmes/hommes, la place des femmes dans la société, l'impact sur l'emploi

B/ L'articulation et la conciliation des temps de vie

C/ La mobilité

D/ L'élargissement des choix professionnels

Trois visites ont été organisées : l'Espace Métiers Aquitaine à Cenon, la déchetterie de Véolia et Recycl'in à Floirac, le CPVA à Floirac.

Dans le cadre des recherches de métiers, Violette SEGUIN a organisé un atelier à l'Espace Numérique de la médiathèque. Pendant 3 heures, l'animateur a accompagné le groupe dans ses démarches. Cela a permis à certaines de connaître davantage les ressources du lieu. Cet atelier a mis en lumière des clichés qu'elles ont sur les métiers et de manière plus générale sur les hommes et les femmes en termes de savoir-faire et savoir-être. Elles ont pu prendre la parole et présenter leurs recherches à l'ensemble du groupe.

Elles ont fait le point sur leurs démarches, sur ce qu'elles ont retenu de ces ateliers et sur les étapes à venir dans leur parcours en définissant leurs priorités. Elles ont été invitées à prendre contact avec leurs référents pour faire état de ce bilan et être accompagnées dans leurs démarches.

De manière générale, elles soulignent l'intérêt d'être en groupe, «pour rompre l'isolement», parce qu'elles ont «besoin de liens, de contacts», parce qu'elles se sont senties «en confiance, à l'aise».

Ces ateliers leur ont permis, de manière pratique, de se donner du temps pour leur projet professionnel, avec toute l'organisation que cela a dû entraîner tout au long de ces deux semaines (organisation de la garde et du transport et des repas des enfants, des tâches domestiques, du partage du véhicule etc.).





## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Agir sur l'insertion sociale et professionnelle**

### Actions

**ACTION 26**  
**Accompagnement collectif des publics sur les freins et les problématiques des femmes en insertion professionnelle (en lien avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)**

(suite)

### Réalisations 2015

**Points d'amélioration** : il aurait été intéressant d'organiser une journée de déplacement en transport en commun afin de travailler davantage la mobilité, ce qui n'a pu être fait par manque de temps (et qui avait été réalisé dans une session bassinaise précédente). Ce n'était pas non plus une priorité pour la majorité des personnes du groupe, mais pourrait néanmoins refléter un besoin sur le territoire.

**Communication** : mise en place par l'espace 3E et la plate-forme de services publics, Sud-Ouest

**Coût** : 2700 € : ACSE 2000 €, ville Bassens 300 €, CIDFF subvention de fonctionnement 400 €

#### Indicateurs d'évaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'ateliers menés : 8

Nombre d'ateliers thématiques menés : 4

Nombre de visites organisées : 3

##### ■ Indicateurs de résultats :

Nombre de femmes suivies : 10 dont 4 issues des quartiers prioritaires politiques de la ville, ont ainsi été orientées vers cette action partenariale.

Nombre de femmes ayant participé à ces ateliers : 8 personnes ont participé à ces ateliers, dont 5 qui les ont suivis dans leur ensemble. A noter qu'1 des participantes, a été positionnée en cours d'action sur un emploi par l'intermédiaire du service emploi et 1 autre s'est engagée en parcours de formation. Sur l'ensemble des personnes ayant assisté aux ateliers, 4 vivent dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Quelques-unes se connaissaient depuis septembre 2014 dans le cadre des cours de français (FLE), ce qui a permis de créer rapidement une cohésion de groupe et faciliter les échanges.



## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Agir sur l'insertion sociale et professionnelle**

### Actions

**ACTION 27**  
Réunions d'informations emploi, orientation et insertion (Espace Emploi Entreprises et ateliers divers)

### Réalisations 2015

#### Réalisations 2015

Mode	Permanences Bassens		Entretiens Atelier thématique	Entretiens	Entretiens	Total Bassens
Partenaire	CLAP (1)	PLIE (2) Clause d'insertion	Hauts de Garonne Développement (3)	Al Hauts de Garonne (4)	ARE 33 (5)	
Objet	Evaluation linguistique et savoirs de base	Examen des candidatures	Projet Création d'entreprise	Insertion et accompagnement vers l'emploi	Insertion et accompagnement vers l'emploi	
Lieu	3 E	3 E	3 E/CCAS/CIF	CCAS	ARE 33	
Orientations	3	14	9	7	4	<b>37</b>
Réalisé Bassenais-es	3 de Bassens (+ 7 hors B)	10 (+ 2 hors B)	9	7	4	<b>33</b>

#### 1- Action CLAP

CLAP : Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion du Sud-Ouest qui dispose d'une plateforme d'accueil, d'évaluation, d'orientation et de suivi en français de personnes analphabètes, illettrées, ou disposant d'un faible niveau en français. A titre expérimental et gracieux, conformément à la décision du CA du 13 janvier 2015, l'organisme a mis en place une permanence à l'Espace Emploi Entreprise de Bassens, le jeudi après-midi à raison d'une demi-journée par mois et uniquement sur rendez-vous, afin de se rapprocher du public et de lever le frein que peut représenter une mobilité contrainte à ce type de démarche.

A remarquer qu'il faut ajouter aux Bassenais reçus à 3 E, 4 Bassenais accueillis sur d'autres permanences « rive droite » ce qui porte à un total de 7 Bassenais pour 2015.

Evaluation de l'action par rapport aux objectifs fixés : l'objectif d'accueil du public avait été fixé à 4 personnes par permanence mensuelle. Or le bilan reflète des chiffres bien en-deçà de ce nombre. Il avait été proposé que trois des quatre accueils soient réservés à des Bassenais. Dans le cas où un déficit d'orientation de la population locale serait constaté, il avait été convenu d'accueillir les administrés des communes de la Presqu'île, ce qui a donc été le cas.

#### 2- Action PLIE- Clause d'insertion

- Le dispositif a pour objet de favoriser l'insertion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Les candidatures reçues par le PLIE peuvent faire l'objet d'une pré-sélection en fonction d'un partenariat avec une entreprise engagée dans un processus de recrutement.

- De plus, les 10 Bassenaises reçus relèvent principalement du secteur du bâtiment, des travaux publics mais aussi de l'entretien-propreté, ce qui est également le cas des personnes adressant directement une candidature auprès des services du PLIE-clause d'insertion.



## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Agir sur l'insertion sociale et professionnelle**

### Actions

**ACTION 27**  
**Réunions d'informations emploi, orientation et insertion (Espace Emploi Entreprises et ateliers divers)**

(suite)

### Réalisations 2015

#### 3- Action « Porteurs de projet création d'entreprises » Hauts de Garonne Développement

En plus des personnes orientées, des Bassenais(es) ont aussi contacté directement Hauts de Garonne Développement pour obtenir des conseils relatifs à la création d'entreprises, ce qui porte le nombre de 15 porteurs de projets bassenais à 15 sur 2015.

#### 4- Action AI Hauts de Garonne

Convention avec la ville de Bassens : l'Association Intermédiaire a pour mission de lutter contre l'exclusion en participant à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Une convention a été signée par la ville pour solliciter l'association dans le cadre de besoins en remplacements temporaires de personnels. Dans ce cadre le service maintien à domicile portage de repas collabore avec l'AI (voir éléments).

Autres activités via le service emploi : l'Association Intermédiaire reçoit lors d'entretiens réalisés à la plateforme des services publics de Bassens les demandeurs d'emploi bassenais orientés notamment par le service emploi afin de les positionner sur des emplois si leur candidature est retenue.

14 Bassenais ont été rencontrés, pour un total d'heures travaillées sur 2015 de 3350 heures.

#### 5- Action ARE 33

L'Association Intermédiaire reçoit, dans le cadre d'entretiens réalisés dans leurs locaux sur Lormont, les demandeurs d'emploi bassenais orientés notamment par le service emploi afin de les positionner sur des emplois si leur candidature est retenue.

C'est dans ce cadre que 4 personnes de Bassens ont été reçues et 2 mises en situation de travail, pour un volume d'heures sur 2015 de 698,50 heures.

#### 6. Autres

##### Une séance intercommunale avec Ste Eulalie

La société Kiosque à Domicile, secteur de la presse magazine auprès des particuliers, a proposé de présenter la société et les postes lors d'une séance d'information intercommunale associant Ste Eulalie et Bassens. Celle-ci s'est tenue sur Ste Eulalie le 15/10/2015.

3 participants mais aucun de Bassens. Un des participants avait pour projet de déposer sa candidature (hors Bassens : pas de connaissance du suivi de sa démarche).

##### Action Garantie Jeunes Mission locale

Convention signée avec la Mission locale pour définir les conditions de mise à disposition exceptionnelle de la salle de réunion et du bureau annexe des Terrasses du Bousquet, dans le cadre de l'accompagnement des publics jeunes sur le dispositif « Garantie Jeunes »





## Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

### Objectifs opérationnels

**Agir sur l'insertion sociale et professionnelle**

### Actions

**ACTION 27**  
**Réunions d'informations emploi, orientation et insertion (Espace Emploi Entreprises et ateliers divers)**

(suite)

### Réalisations 2015

#### Points d'amélioration :

Dans le domaine de l'Accompagnement à la création d'entreprise, une nouvelle action est proposée aux habitants : une action dénommée « Social LAB » est engagée sur le territoire. « Initié par les villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac et coordonné par le Grand Projet des Villes Rive Droite, le social LAB est une expérimentation qui vise à encourager et développer la création d'activités et l'esprit entrepreneurial dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

De nombreux acteurs sont mobilisés – opérateurs de la création d'entreprise, acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation, réseaux d'entreprises, relais locaux pour répondre aux 4 objectifs principaux du social LAB :

\* Accueillir les publics éloignés des institutions, les écouter, les informer, les orienter.

\* Faire mieux connaître le réseau des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises.

\* Tester de nouvelles formes d'animations et de lieux pour favoriser les rencontres et les échanges.

\* Valoriser les parcours des entrepreneurs Rive Droite et créer du lien.

Action CLAP : reconduction de l'action en 2016 avec une communication municipale, en plus de celle réalisée par l'association, pendant six mois (jusqu'à fin 2016)

**Communication** : pas de communication spécifique sur Bassens pour les permanences. Les personnes ont été orientées par les partenaires sur les permanences mises en place par 3 E. Action Garantie Jeunes Mission locale/article Sud-Ouest.

**Coût** : ingénierie (chargée de mission emploi)

#### Indicateurs d'évaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de permanences mises en place : 3 (CLAP/Rive droite, AI, Action Garantie Jeunes Mission locale)

Nombre d'actions réalisées en 2015 : 7

##### ■ Indicateurs de résultats :

Nombre de nouveaux partenariats conclus : 3 (hors Social LAB initié en 2016)

Nombre de participants Bassenais reçus tous ateliers et permanences confondus : une cinquantaine





## Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

### Objectifs opérationnels

**Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable**

### Actions

**ACTION 28  
Création d'un Agenda 21 de la Enfance (MPE)**

### Réalisations 2015

Les crèches sont des lieux d'accueil pour les enfants et leurs familles; il est nécessaire de mener une démarche d'engagement vers le développement durable afin de toucher les futures générations et leurs parents. 2015 est l'année de mise en place d'un diagnostic de la qualité de l'air dans les structures accueillant du public dont les crèches. Parallèlement, les élus ont décidé de ne servir que des repas bio à la Maison de la Petite Enfance (MPE). Il a donc semblé intéressant de formaliser l'ensemble des mesures au travers d'un « Agenda 21 MPE ».

#### Réalisations 2015 :

- 2ème campagne de mesures de la qualité de l'air intérieur du 2 au 6 mars 2015
- Présentation des résultats le 4 mai par le bureau d'études
- Préparation plan de communication : réunion interne du 6 mai 2015
- Information en Conseil d'Administration des résultats de la campagne de mesures + proposition de plan de communication le 12 mai 2015
- Présentation des résultats MPE aux élus le 13 mai 2015
- Présentation des résultats en conseil de parents MPE le 8 juin
- Présentation des résultats en conseil d'école - Chopin le 15 juin
- Présentation des résultats en conseil d'école - Le Bousquet le 22 juin
- Brève dans le Bassens actualités paru fin juin
- Mise en ligne des résultats + mise à jour du site Internet : semaine 26 (dernière semaine de juin)
- Rédaction du projet Agenda 21 de la MPE

**Points d'amélioration :** poursuivre le travail sur la réduction de la pollution intérieure au sein de la Maison de la Petite Enfance via les fournitures, le choix de mobilier, de jouets. Poursuivre la sensibilisation des parents.

**Communication :** Bassens actu n°62 (dossier)

**Coût :** diagnostics qualité de l'air intérieur – coût pour la MPE de 2 500 euros

#### Indicateurs d'évaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Formation du personnel : 100% du personnel de l'accueil collectif de la MPE sensibilisé à la santé environnementale

##### ■ Indicateurs de résultats : voir mesures ci-dessous





**Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur**

Objectifs opérationnels

Actions

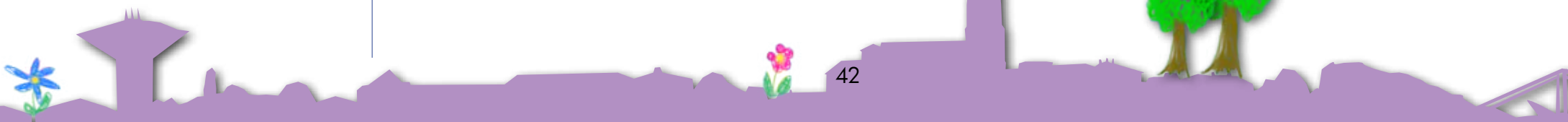
Réalisations 2015

**Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable**

**ACTION 29**  
Soutien au projet Comenius du collège Manon Cormier

ACTION ACHEVEE EN 2013

AXE 2 - BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE





## Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

### Objectifs opérationnels

**Sensibiliser et mobiliser l'enfant et le jeune au développement durable**

### Actions

**ACTION 30  
Agenda 21 jeunesse**

### Réalisations 2015

En 2015, la ville de Bassens a renouvelé, pour la 5<sup>ème</sup> fois, son engagement pour une politique éducative, socle commun de valeurs et d'objectifs partagés qui s'inscrit dans la continuité d'un partenariat large avec :

- les parents, premiers éducateurs de leurs enfants,
- les enseignants de l'école républicaine qui transmettent savoirs, et règles de vie en collectivité,
- les animateurs et les services municipaux qui portent la volonté municipale, renforçant à travers leur action, le message du vivre ensemble et permettant la découverte de champs nouveaux et complémentaires,
- les associations qui apportent également leurs compétences en plaçant leur engagement au service de nouvelles pratiques, et enfin,
- les institutions, qui trouveront dans cette réflexion large, la lecture d'un projet partagé par tous les acteurs, support de partenariats nécessaires et valorisés.

Le Projet Éducatif 2015 reste le socle de la Politique Éducative de la ville de Bassens. Il s'appuie sur la déclinaison des valeurs laïques et républicaines que sont :

- **La liberté** dans
  - le respect de soi et des autres, et la non-violence,
  - le respect des droits et des devoirs,
  - la citoyenneté,
  - l'engagement.
- **L'égalité**
  - des genres,
  - d'accès à l'éducation à tous les âges,
  - d'accès à la culture et au sport.
- **La fraternité** par
  - la solidarité,
  - l'entraide,
  - le respect,
  - la tolérance.

Ces valeurs doivent donner le sens aux actions qui répondront aux objectifs du projet politique.





## Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

### Objectifs opérationnels

**Sensibiliser et mobiliser l'enfant et le jeune au développement durable**

### Actions

**ACTION 30  
Agenda 21 jeunesse  
(suite)**

### Réalisations 2015

#### Le projet politique :

- Assurer la continuité éducative entre les différents temps et lieux de vie des enfants en favorisant la socialisation et les temps d'écoute,
- Encourager les initiatives collectives s'inscrivant dans les valeurs éducatives,
- Offrir les meilleures conditions d'accueil dans les structures scolaires et de loisirs et garantir la formation des agents,
- Favoriser l'ouverture vers la connaissance et la découverte en développant l'esprit critique,
- Encourager l'éducation au développement durable ainsi que l'utilisation des outils numériques et des nouvelles technologies,
- Renforcer la structuration de l'aide auprès des personnes sorties du système scolaire obligatoire, ou en rupture, en recherche d'une aide éducative ou préprofessionnelle,
- Favoriser les échanges et l'écoute des différents acteurs de l'éducation participant à l'enrichissement du projet éducatif (parents, associations, agents municipaux, élus, institutions, enfants...)

Les années 2014 et 2015 ont aussi été investies par un projet autour du jardinage qui poursuivra son développement en 2016 et 2017 sous le nom « Objectif jardin » : cette action, démarrée en 2014 dans le cadre d'un projet métropolitain, en partenariat avec l'association Place au Jardin, visait à recréer un espace de vie sociale sur une parcelle collective de l'association Les Jardins de Sybille (jardins familiaux) afin de renforcer le lien social et accompagner les personnes les plus fragilisées. Le projet, animé par sa médiatrice depuis avril 2014, a mobilisé plusieurs familles, particulièrement des femmes et des enfants. L'action s'est ensuite dirigée vers le public de l'ALAE Rosa Bonheur. Le public ciblé concernait des enfants qui n'avaient pas d'activités jusque-là le mercredi après-midi. Un travail avec les enseignants a été entrepris pour repérer les enfants avant qu'un questionnaire soit adressé aux familles de ces enfants. L'action a été associée à une partie visuelle. Deux restitutions du projet sont proposées en fin d'année scolaire 2015/2016.

Cf. action n°23.

D'autres projets ont été menés sur des thématiques diverses : alimentation responsable, numérique, biodiversité.

**Points d'amélioration :** faire évoluer l'Agenda 21 jeunesse vers une dynamique calquée sur l'Agenda 21 scolaire – candidature au projet Grand format dans le cadre du dispositif métropolitain Les Juniors du Développement durable.

**Communication :** Bassens actu n°60, 62.

#### Indicateurs d'évaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de projets mis en œuvre : 3

##### ■ Indicateurs de résultats :

Nombre d'enfants sensibilisés : environ une cinquantaine d'enfants.





## Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

### Objectifs opérationnels

**Sensibiliser et mobiliser l'enfant et le jeune au développement durable**

### Actions

**ACTION 31  
Cycle de formation et d'animation jeunesse à la culture scientifique**

### Réalisations 2015

La programmation 2015 s'est déclinée autour des axes d'orientation suivants :

- renforcer les contacts avec les publics éloignés / quartiers prioritaires, en priorité les jeunes
- développer la culture numérique
- développer la culture de l'innovation, de la créativité
- renforcer l'acquisition des contenus scolaires scientifiques et techniques
- renforcer le lien avec Cap Sciences pour démultiplier l'impact des actions de Côté sciences et pour favoriser la mobilité des publics
- renforcer la lisibilité / visibilité du programme auprès des partenaires et des publics du territoire
- développer de nouvelles pistes d'équilibre économique
- maintenir la dimension de lieu de vie culturel tout public de l'espace Côté sciences

#### Réalisations 2015 :

##### Temps forts

- Développement des expérimentations du programme Inmediats, sous la forme de mini-Lab, petits événements de 2 ou 3 jours mené notamment sur la commune de Bassens en janvier. Cette action a permis de générer de nouveaux contacts avec les équipes de la commune, de voir de nouvelles envies de projets énoncées et de donner lieu au développement d'une action plus pérenne comme cela a été le cas sur le quartier de l'Avenir. En effet, des interventions ont suivi la première étape de janvier, avec le soutien du bailleur social Logévie, de la ville, de l'ACSE et du Département.

- La Nuit des Etoiles 2015 a rassemblé 1372 participants de tous âges et tous horizons le vendredi 5 août. Tout l'été un programme de médiation sur le thème de l'astronomie et de l'espace a été développé avec les structures de loisirs du territoire (ALSH, centres sociaux), afin de participer à la mobilisation des publics de proximité sur la soirée.

- Les Stages Fabrik : nouveau projet a développé en 2015, et porté par Cap Sciences et les structures Côtés Sciences, avec le soutien de la Fondation Orange, dans le cadre du programme Fab Labs Solidaires. Trois stages ont été réalisés en 2015 et deux ont concerné le territoire et des publics de la rive droite : le stage Fabrik #1 du 20 au 24 avril 2015 et le stage Fabrik #3 du 14 au 18 décembre 2015, sur le thème des jeux de société. L'objectif de ces stages d'une semaine est de construire en équipe des objets techniques autour de trois postes clés de Cap Sciences : ateliers d'inspiration et de co-création pour penser le concept et le design, élaboration du processus de fabrication au Fab Lab et transmission de son expérience par la réalisation de petits médias éditoriaux. Les participants sont sensibilisés à l'utilisation des machines du Fab Lab de Cap Sciences et à l'édition de petits formats vidéo sur les réseaux sociaux. Le stage est aussi l'occasion de découvrir et de rencontrer des professionnels du domaine concerné. Pour le stage Fabrik du 14 au 18 décembre, les participants ont été sélectionnés lors de leur stage de troisième en entreprise, dans le cadre du dispositif de la banque de stage de la rive droite de Bordeaux.

Le détail complet des actions développées par l'association étant en cours de rédaction au moment de la parution de ce bilan, les autres actions sont citées de façon succincte (à venir bilan sur la programmation des actions pour les écoles, l'accompagnement des projets scolaires avec les collèges, les mardis des sciences, etc.).



## Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

### Objectifs opérationnels

**Sensibiliser et mobiliser l'enfant et le jeune au développement durable**

### Actions

**ACTION 31  
Cycle de formation et d'animation jeunesse à la culture scientifique (suite)**

### Réalisations 2015

#### Autres actions 2015 :

- Participation à la semaine « Faïtes numérique », janvier 2015, dont :
  - \* Mercredi 28 janvier à la Parenthèse : 61 participants
  - \* Samedi 31 janvier à la médiathèque : 138 participants
- Labs sur le quartier de l'Avenir :
  - \* Lab Textile, 9 et 10 juillet : 53 participations
  - \* Lab Jeux, 28 octobre : 27 participations
- 2 mini-stages « Espace », en amont de la Nuit des Etoiles avec l'ALSH Séguinaud : 3 demi-journées astronomie / fusées à eau / entraînement des spationautes
  - \* 1 groupe de 6-8 ans : 15 participants pendant 3 demi-journées
  - \* 1 groupe de 9-12 ans : 15 participants pendant 3 demi-journées
- Formations enseignants
  - \* 2 enseignants sur Ombres et Lumières en septembre
  - \* 4 enseignants sur la robotique en décembre
- Côté labo :
  - \* Les Volcans : école François Villon, 2 classes de CM1 : 47 élèves, 4 accompagnateurs
  - \* Ombres et lumières : école François Villon, 2 classes de CM1 : 57 élèves, 7 accompagnateurs
- Les mardis des sciences :
  - \* 1 famille de Bassens présente sur un mardi de décembre 2015.

**Points d'amélioration :** comme annoncé lors du comité de pilotage de janvier, l'année 2016 prend en compte le contexte de métropolisation de la politique de la ville. Cette année est donc tournée vers la mutualisation et la recherche de synergie avec Cap Sciences et le Hangar 20 dont l'accès s'est vu facilité avec le nouveau pont Chaban-Delmas pour la rive droite, dans une dynamique de mobilité sur la métropole et de croisement avec d'autres programmes et acteurs structurants du territoire.

#### Eléments de programmation 2016 pour Bassens :

- \* Faïtes numérique (janvier 2016, réalisé)
- accompagnement de projet autour des jeux vidéo et présentation à la médiathèque
- journée robotique dans le quartier de l'Avenir
- \* Côté labo : Parlez-vous Robot (réalisé)
- 2 classes, école François Villon, cycle 3
- 2 classes, école Rosa Bonheur, cycle 2
- \* Actions dans le quartier de l'Avenir (en cours)



## Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

### Objectifs opérationnels

**Sensibiliser et mobiliser l'enfant et le jeune au développement durable**

### Actions

**ACTION 31  
Cycle de formation et d'animation jeunesse à la culture scientifique (suite)**

### Réalisations 2015

Dans la ligne des actions programmées en 2015, celle-ci s'inscrit dans le projet de territoire de la commune (PEL, Agenda 21, PNT, Contrat de ville, PLC) et répond aux attentes des habitants, aux besoins de découverte, de stimulation, d'animation du lien social dans le cadre du PRU. Son ambition sera déterminée par l'obtention de crédits spécifiques complémentaires. L'enjeu en 2016 est de travailler le format d'intervention et de pérenniser l'action de Côté sciences dans le quartier de l'Avenir. Plusieurs points seront travaillés avec la ville et le bailleur Logévie :

- \* mode de participation des habitants
- \* calendrier des interventions
- \* thématiques des interventions en lien avec les projets des habitants éventuels
- \* stabilisation du modèle financier de l'action

Partenaires financiers supplémentaires sollicités : bailleur Logévie (1500 €) / ACSE (1500€)

Thèmes envisagés : sport et sciences, autres pistes à définir en fonction des idées des habitants

Calendrier déjà engagé :

- janvier (1 intervention dans le cadre de Faites numérique)
- 7 juillet : 1 intervention sur le thème sport et sciences. La proposition d'intervention de Côté sciences a été travaillée avec la ville et plusieurs partenaires sont associés au projet, avec l'idée de programmer une journée entière d'activités autour du sport, dans le contexte de l'Euro, avec une soirée « projection » de match de demi-finale. L'action est en cours de programmation.
- autres interventions à définir dans l'année.

Le reste des actions devrait concerner principalement le projet du quartier de l'Avenir ou des actions en lien avec le reste de la programmation générale de Côté sciences.

**Communication** : journal municipal (Bassens actualités n° 60, 62, 63) + outils de communication de Cap sciences et Côté sciences

**Coût (subventions octroyées) :**

2012 : 3 000 €

2013 : 3 000 €

2014 : 3 000 € (subvention) + 942 € (coût temps libéré)

2015 : 2 900 € (baisse de 5% du financement des associations)

**Évaluation :**

■ **Indicateurs de réalisation :**

Nombre d'actions menées et profitant aux Bassenais : une quinzaine

■ **Indicateurs de résultats :**

Nombre de personnes sensibilisées à la culture scientifique en 2015 : environ 200 enfants et jeunes et 60 adultes





## Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

### Objectifs opérationnels

Accompagner les habitants vers des comportements écoresponsables

### Actions

**ACTION 32**  
Cycle de réunions thématiques d'informations écocitoyennes

### Réalisations 2015

#### Réalisations 2015

- Pure Beauté, conférence et atelier le 4 avril en partenariat avec le service Culture médiathèque : « Pourquoi les produits industriels sont à mettre en cause ? Comment décrypter les étiquettes d'un coup d'œil ? », suivi d'une séance pour apprendre à fabriquer des produits cosmétiques naturels et économiques ; proposé par l'association 100% Gironde : 15 personnes (taux d'occupation : 100%).
- Pur ménage, conférence et atelier le 11 avril en partenariat avec le service Culture médiathèque : « Apprenez à fabriquer des produits ménagers naturels et économiques et repartez avec vos productions, lessive à la cendre, nettoyant multi-usages et liquide vaisselle » ; proposé par l'association 100% Gironde : 15 personnes (taux d'occupation : 100%).
- Conférence mise en place par le Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine le 27 novembre 2015 « Tout savoir sur les compteurs intelligents de délestage » : une quinzaine de participants.
- Conférence-débat proposée par Terre et Océan « Climat vers des temps chaotiques » à l'occasion de la COP 21, en partenariat avec le service Culture médiathèque : environ une trentaine de participants.
- Permanences Info Energie : 16 rendez-vous en mairie en 2015 (avec suivi personnalisé du dossier pour chaque administré)

**Points d'amélioration** : poursuivre les partenariats sur les cycles de réunions thématiques d'information écocitoyenne et les étendre.

**Communication** : Sud-Ouest, Bassens actualités n°59, 63,

**Coût** : ateliers Pure Beauté et Pur Ménage (530 €), conférence CREAQ gratuite, débat proposé à l'occasion de la COP21 200 €

#### Evaluation :

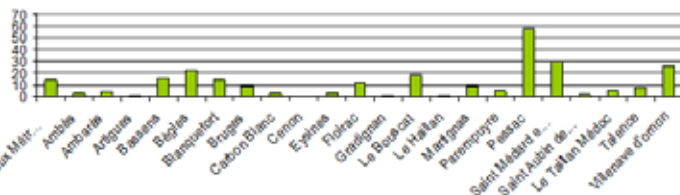
##### ■ Indicateurs de réalisation :

Nombre de sensibilisations réalisées : biodiversité /une en 2013, fluides /deux chaque année, santé environnementale /une sensibilisation en 2013, développement durable /un forum participatif en 2013

##### ■ Indicateurs de résultats :

Nombre de personnes sensibilisées /an / thématique : santé environnementale /30 en 2013, fluides (eau et énergie) /60 en 2012 et environ 60 en 2013, biodiversité /75 personnes par an

Nombre de contacts par communes en 2015







**Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur**

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

**Promouvoir le développement durable à travers les politiques culturelles, socioculturelles et sportives**

**ACTION 33**  
Accompagnement personnalisé des associations dans l'organisation de manifestations responsables

**ACTION 34**  
Kit pour manifestations responsables

ACTIONS NON COMMENCEES

**AXE 2 - BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE**



## Objectif 7 : engager une démarche de promotion de la santé dans le cadre du schéma local de santé

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

**Informers, sensibiliser et former les publics aux façons de favoriser un habitat sain**

**ACTION 35**  
Prévenir les chutes et les accidents domestiques chez les publics jeunes et âgés

**ACTION 36**  
Plan de formation/sensibilisation à la santé environnementale

*Cf. schéma local de santé*

Un schéma local de santé (schéma de prise en compte globale et locale de la santé) a été élaboré et approuvé avec la participation active des élus, des professionnels du territoire et des services. Il s'appuie sur le recensement et l'évaluation des actions entreprises sur la commune et a pour objectif de développer la politique locale en matière de santé autour de 2 axes principaux :

- Favoriser le bien-être des Bassenais par l'information, la prévention, l'accompagnement et l'orientation en matière de santé
- Limiter l'impact des activités humaines sur la santé

Une nouvelle thématique, la santé environnementale, définie comme second axe de la démarche santé, est un nouveau concept qui irrigue différentes compétences de la commune : qualité de l'air intérieur, détection des pollutions / nouvelles réglementations, gestion des espaces verts urbains, achats responsables, nettoyage écologique des bâtiments communaux, habitat durable...

Afin que tous les publics (élus, services, population) puissent être à même de mieux cerner les enjeux réglementaires à venir sur cette nouvelle problématique, plusieurs sensibilisations (et d'autres sont à venir) ont été réalisées en partenariat avec Habitat Santé Environnement (HSEN). Cette association mène des actions situées au carrefour des questions sur la santé, l'environnement et le développement, qui sont soutenues par un réseau international de scientifiques.

L'action s'est achevée en 2014.



## Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

### Objectifs opérationnels

**Renforcer la gestion raisonnée des espaces verts communaux et rendre la démarche lisible auprès de la population**

### Actions

**ACTION 37**  
**Programme de gestion raisonnée des espaces verts et de végétalisation des espaces publics**

### Réalisations 2015

L'année 2015 a été marquée par le travail d'élaboration d'un plan de gestion raisonnée des espaces verts. Cet outil a été conçu par Fabien SERVANT, stagiaire en Master 1 Gestion Territoriale du Développement Durable. Ce document en cours de finalisation en 2016, est un outil qui vise à définir un entretien adapté aux particularités de chaque site, en repensant l'intervention des espaces verts. Le document réalisé est construit à partir de 4 codes :

- lieux de prestige et espaces fleuris (code 1) : sont concernés, l'école François Villon, l'îlot des Maréchaux, les parcs Beaumont et Panoramis, les rues Fénelon et Paul Bert, l'avenue et le square de la République et le square des enfants
- jardins de loisirs et de détente (code 2) : la plaine des sports, les bassins Pichon et Montsouris, les écoles Rosa Bonheur, Le Bousquet, une partie de François Villon, le parc Meignan et le terrain de Leyx
- jardins champêtres (code 3) : l'allée des Marronniers, les avenues Félix Cailleau, Georges Clémenceau, les bassins Montsouris et Pichon, Beauséjour, le Centre Technique Municipal, l'école Rosa Bonheur, les giratoires de la ZIP, l'îlot des Maréchaux, La Chênaie, la rue du Maréchal Joffre, les parcs Beaumont, Panoramis, Beauval, Chartier, Meignan, le parking Richet, le Petit Bois du Bousquet, les rues Racine, Beaumont, Ambarès, Verdun, Castéra, Fénelon, Jean-Jacques Rousseau, Joliot Curie, le jardin du Presbytère, les rues Sybille et Toulouse Lautrec.
- réservoir de biodiversité (code 4) : l'allée des Marronniers, les bassins Montsouris et Pichon, La Chênaie, la rue Sybille, les parcs Panoramis, Beauval et Rozin.

L'ensemble du site de la Plaine des sports de Séguinaud a été également restructuré sur son identité paysagère. Le volet paysager comprend la mise en perspective de l'allée vers le château des Griffons, la réalisation d'un théâtre végétal et d'un parc floral qui feront la liaison entre les Griffons et la plaine des sports Séguinaud.

Des plantations ont été réalisées dans ce cadre :

- 180 arbres et arbustes et 96 jeunes plants en massifs
- des haies paysagères
- des zones engazonnées

Enfin, la végétalisation de l'avenue de la République a été largement démarrée en 2015.

**Communication** : Bassens actu n°59, 60, 61, 62 ; à noter une communication spécifique a été réalisée en faveur de la gestion raisonnée sur les panneaux de la ville.

**Points d'amélioration** : finaliser le plan de gestion raisonné des espaces verts/en lien avec les réflexions en matière de mutualisation avec Bordeaux Métropole ; réaliser une communication destinée à sensibiliser les habitants. Des éléments d'évaluation affinés en matière de micropolluants (dont produits phytosanitaires) seront élaborés en 2016 dans le cadre du projet REGARD porté par Bordeaux Métropole et coordonné par le LYRE, Centre Recherche et Développement de Lyonnaise des Eaux à Bordeaux. Il a été sélectionné par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et les Agences de l'eau, dans le cadre de l'appel à projet national du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.





## Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

AXE 3 - BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE

Renforcer la gestion raisonnée des espaces verts communaux et rendre la démarche lisible auprès de la population

**ACTION 37**  
Programme de gestion raisonnée des espaces verts et de végétalisation des espaces publics (suite)

Indicateurs d'évaluation :

■ Indicateurs de réalisation :

Adoption d'un plan de gestion raisonnée : en cours de finalisation

Nombre de tontes/an : Cf. plan de gestion raisonnée

Exemple code 1 :

	Tâches	Fréquence	Matériels/Matériaux	Observations
Pelouses	Tonte	2 fois toutes les 3 semaines avril à octobre	Tondeuses avec panier	Hauteur de coupe 5-6cm ramassage systématique 20 à 25 tontes/an
	Découpage des bordures	1 fois /mois le reste de l'année		
	Défeutrage & regarnissage	1 à 2 fois/an	pelle bêche/découpe bordure	exceptionnel
	Fertilisation	uniquement si nécessaire	scarificateur	compost/engrais organique
Massifs floraux	Préparation/fumure	2 fois par an	pelle bêche/motobineuse	Plantation annuelle & bisannuelle
	Binage et désherbage manuel	1 fois toutes les deux semaines	griffe	
	Paillage organique	1 fois/an	coque de cacao	uniquement massifs annuels
Allées en grave	Apport d'eau	3 à 4 fois/semaine suivant besoin	Arrosage automatique	réglage par programmeur
	désherbage	1 à 3 fois/an	biocide de contrôle/réciprocateur/mod e alternatif	
Arbustes	Taille paysagère ou en haie	1 à 2 fois/an	Cisaille/Sécateur/Taille haie/broyeur	Déchets broyés laissés sur place ou réutilisable sur autre site
	Paillage		BRF/déchets de taille	
	Désherbage	3 à 5 fois/an	Binette	Désherbage manuel
Arbres	inspection visuelle	A chaque passage		
	enlèvement bois mort/branches gênante	Autant que nécessaire	Tronçonneuse/tronçonneuse sur perche/broyeur	récupération des broyats d'élagage
	Taille de formation	En fonction des besoins		
	Taille de sécurité			

■ Indicateurs de résultats :

Nombre de m<sup>2</sup> de zones vertes sans pesticides : l'ensemble des espaces verts ne réclame qu'une part infime de produits phytosanitaires (environ 2 litres de glyphosate/an). Les espaces sportifs nécessitent, en lien avec les demandes des associations sportives, l'emploi d'environ 5 litres de produits phytosanitaires (glyphosate).





## Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

Rationaliser le parc d'impression, réduire la consommation de papier et gérer le déchet papier

**ACTION 38**  
Projet de rationalisation du parc d'impression (mairie et écoles) et gestion du papier

ACTION ACHÉVÉE



## Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

AXE 3 - BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE

Objectifs opérationnels	Actions	Réalizations 2015
-------------------------	---------	-------------------

**Poursuivre les objectifs d'une politique d'achat responsable et soucieuse de la santé environnementale**

**ACTION 39 Restauration municipale responsable**

Il s'agit d'introduire différents axes de travail pour améliorer la restauration municipale (écoles, Maison de la Petite Enfance, restaurant municipal/agents, ALSH, résidents de la Résidence pour Personnes Agées la Madeleine, portage de repas à domicile, restauration des publics fréquentant les chantiers de formation et l'ESAT) : diminution du gaspillage (le gaspillage ne doit pas dépasser 5% des quantités servies), respect du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition), proportion de légumes et fruits de saison, proportion de produits labellisés bio (20%), proportion de produits d'appellation (20%), produits originaires de circuits de proximité (20%).

**Réalizations 2015 :**

La mise en place de la restauration responsable est en cours depuis 2013. Ce projet permet d'assurer aux élèves et aux personnels une alimentation saine et de qualité. Plusieurs thématiques sont travaillées : diminution du gaspillage (5% max), respect du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition), proportion des légumes et fruits de saison, proportion de produits labellisés Bio (20%), proportion de produits d'appellation (20%), produits originaires de circuits de proximité (20%).

Projet décliné sur l'école Rosa Bonheur durant l'année 2015/2016 par le pôle Education Enfance Jeunesse. Une action de sensibilisation a été proposée une fois par mois d'octobre 2015 à mai 2016 à l'école Rosa Bonheur.

Thèmes développés :

- Octobre (12 au 18) : le bio
- Novembre (23 au 27) : le gaspillage alimentaire
- Mai 2016 (8 au 12) : le pain
- Juin (16 au 20) : les fruits et les légumes d'été
- Automne 2016 : l'équilibre alimentaire – avec le self info repas

La ville a obtenu en septembre 2015 le label « territoire bio engagé » grâce aux plus de 20% de produits bio introduits dans le service de restauration dès 2015. Pour rappel, les engagements nationaux visent 20% d'ingrédients bio dans la restauration municipale d'ici 2020.

**Points d'amélioration :** poursuivre le travail pour dépasser les objectifs fixés, atteindre notamment les 25% de bio, travailler sur les autres thématiques. Développer le même projet en 2017/2018 à l'école élémentaire François Villon.

**Communication :** Bassens actu n°62 (brève)

**Coût denrées :** 1.84 € (2011), 1.92 € (2012), 2.23 € (2013), 2.00€ (2014), 2.30 (2015)

**Indicateurs d'évaluation :**

- Indicateurs de réalisation :
  - Nombre d'animations pédagogiques menées : 2
  - Nombre d'enfants sensibilisés : 150
- Indicateurs de résultats :
  - 23,89% des denrées sont biologiques en restauration collective et 100% pour les moins de 18 mois à la Maison de la Petite Enfance.



## Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

AXE 3 - BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE

Objectifs opérationnels

**Rationaliser le parc d'impression, réduire la consommation de papier et gérer le déchet papier**

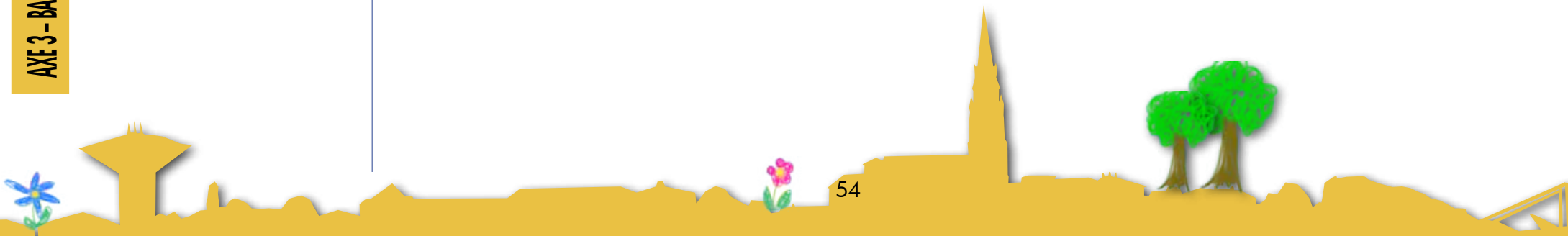
Actions

**ACTION 40  
Opération cartables et bureaux sains**

Réalisations 2015

Des études menées sur la pollution de l'air dans les écoles démontrent que la concentration de polluants est généralement plus importante à l'intérieur des classes qu'à l'extérieur. Ceci provient notamment de la nocivité des fournitures scolaires réunies dans une même salle de classe peu aérée.  
De plus, la sensibilisation des élus dans le cadre du club DD des élus girondins, a permis de lancer les premières réflexions et sensibilisations sur la santé environnementale. Ainsi, dans le cadre de la démarche du schéma local de santé de Bassens, la «santé environnementale» a été fixée comme axe de travail prioritaire en 2013 par le comité de pilotage (réunion du 9 novembre 2012). Un atelier santé (réunion de concertation interne) réunissant l'ensemble des services municipaux a permis de faire émerger comme action, le «cartable sain» et d'y intégrer les fournitures administratives. Le projet est devenu «opération cartables et bureaux sains». Parallèlement, un travail a débuté dans le cadre du CDA21 notamment pour mettre en place un groupement d'achats sur ce volet.  
Cette action transversale est portée par plusieurs services, le Secrétariat Général, le pôle Education Enfance Jeunesse (restructuré au mois d'août), le service Achat Marchés / Finances, le Pôle des Politiques Contractuelles et le service Communication animations Jumelages.

ACTION REPORTEE EN 2017.





## Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

### Objectifs opérationnels

**Rationaliser le parc d'impression, réduire la consommation de papier et gérer le déchet papier**

### Actions

**ACTION 41 Nettoyage écologique des bâtiments communaux**

### Réalisations 2015

Depuis plusieurs années, un travail a été entamé pour réduire le nombre de produits polluants dans le net-toyage quotidien des bâtiments, des écoles et des locaux municipaux. La prise en compte des questions de santé environnementale dans l'entretien, vise d'abord à améliorer la qualité de l'air intérieure des locaux et ainsi la santé et le bien-être des occupants variés.

#### Réalisations 2014 / 2015 :

En partenariat avec l'association scientifique Habitat Santé Environnement, le personnel de la mairie de Bassens, conduit par leur responsable Frédérique MONTACIÉ, a été sensibilisé au nettoyage sain ce mercredi 9 avril 2014. Cette action était destinée à améliorer des pratiques déjà écoresponsables (suppression de la javel, recours aux produits éco-labellisés, aération efficace des bâtiments, désinfection raisonnée notamment). L'année 2015 a été consacrée à la mesure de la qualité de l'air intérieur dans les écoles mater-nelles et la crèche.

**Points d'amélioration :** ce travail donnera lieu par la suite à une charte du nettoyage sain au sein de la mairie de Bassens afin de sensibiliser de nouveaux collègues, le personnel de l'entretien, voire la population bassenaise.

**Communication :** pas de communication spécifique

**Coût :** 500 € (sensibilisation HSEN)

#### Indicateurs d'évaluation :

##### ■ Indicateurs de réalisation :

Module de sensibilisation réalisé

Réalisation du guide de bonnes pratiques : 2016

##### ■ Indicateurs de résultats :

Nombre d'agents sensibilisés : une dizaine d'agents

% de réduction des produits d'entretien : marché en cours via les Marchés Publics d'Aquitaine (centrale d'achats)

Diffusion du guide des bonnes pratiques d'entretien : 2016





## Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

**Mettre en synergie les projets à l'échelle intercommunale et multiplier les outils de partage, d'expériences, de mise en réseau**

**ACTION 42 Participation au Conseil Départemental des Agendas 21 locaux**

ACTION ACHEVEE.

La participation au Conseil Départemental des Agendas 21 locaux sous la forme d'appel à projets s'est achevée début 2015.

Les partenariats et les travaux se poursuivent avec les différents acteurs institutionnels (Département, Bordeaux Métropole) ; on citera à titre exemple la participation aux travaux sur la gestion des fluides avec la métropole, les réflexions sur la thématique démocratie participative/outil SPIRAL avec la mission Agenda 21 départementale en 2015.

AXE 3 - BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE



## Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

AXE 3 – BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE

Objectifs opérationnels

Suivre et évaluer les impacts de la mise en œuvre de l'Agenda 21 sur l'institution et le territoire

Actions

**ACTION 43**  
Batterie d'indicateurs clefs – élaboration d'une démarche d'évaluation stratégique de l'Agenda 21

Réalisations 2015

Cette action vise à monter une instance destinée à procéder à l'évaluation stratégique de l'Agenda 21 (le bilan de réalisation annuel répondant à l'évaluation opérationnelle). Il s'agit de mettre en adéquation le nouveau projet politique municipal avec la stratégie de l'Agenda 21 afin de répondre à plusieurs objectifs :

- définir les objectifs prioritaires de chaque élu sur son secteur ;
- mettre à jour si besoin la stratégie de l'Agenda 21
- choisir les indicateurs d'évaluation stratégiques adéquats (qui permettront à la fois d'évaluer le projet politique à mi-mandat / fin du mandat et le projet de territoire Agenda 21).

Moyen : travail autonome de chaque élu sur son secteur, partage lors d'ateliers thématiques élus / techniciens

Effets attendus :

- Clarifier les objectifs et les priorités essentielles de chaque élu sur son secteur
- Répondre à une nécessaire évaluation en continu de l'atteinte des objectifs du projet politique municipal
- Favoriser la lisibilité de l'ensemble des élus sur la stratégie de l'Agenda 21
- Recentrer le travail des services sur les priorités municipales
- Initier une démarche d'évaluation stratégique à suivre par les services (suivi d'indicateurs clefs ou indicateurs à rechercher auprès des partenaires)

**Validation/pilotage** : présentation de la première base de travail début mai 2015

**Réalisations 2015** : action qui a débuté fin octobre 2014 ; proposition d'une batterie d'indicateurs d'évaluation stratégique en comité de travail en mai 2015. Une soixantaine d'indicateurs proposés qui seront testés fin 2015 et 2016. Une nouvelle batterie d'évaluation sera proposée en fin d'année 2016 avec la création du comité d'évaluation.

**Coût** : temps de travail de la chargée de mission développement durable

**Indicateurs d'évaluation** :

■ Indicateurs de réalisation :

Elaboration de la batterie d'indicateurs clefs : 62 indicateurs formulés en 2015

■ Indicateurs de résultats :

Suivi évaluatif annuel de la batterie d'indicateurs d'évaluation (à venir).



## Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

### Objectifs opérationnels

**Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale**

### Actions

**ACTION 44  
Groupe citoyen 21**

### Réalisations 2015

Le groupe citoyen 21 est une instance créée en 2011 afin de mener une construction partagée du nouvel Agenda 21 communal. Aujourd'hui pérenne, le groupe citoyen 21 doit être élargi au regard du faible nombre de participants (environ 12 actifs) mais également évoluer dans son projet à la demande même des citoyens.

**Validation/pilotage :** délibération – conseil municipal du 10 juillet 2012 / avis citoyen, comité de pilotage Agenda 21 du 4 mai 2015

**Réalisations 2015 :**

Le projet a été ralenti momentanément en 2015.

- 10 rencontres de travail dont :

- Une phase d'information et de visite de chantier en lien avec le projet d'aménagement paysager de la Plaine des sports de Séguinaud.
- Une rencontre dédiée à l'Espace Public Numérique en partenariat avec le GIP/GPV et notamment son animateur, Monsieur Hugues De Domingo.

- Seconde valorisation du travail dans le cadre de la plateforme collaborative Habitants Lieux Mémoire (HLM).

- Poursuite du travail de rédaction à travers les 14 premières fiches (site 1)

- Début de travail de cartographie du site des Griffons pour l'élaboration d'un panneau pédagogique en partenariat (prestataire Biotope).

- Création d'une exposition photographique des arbres à remarquer du parc des Griffons en partenariat avec l'association locale Ombres et Lumières.

**Points d'amélioration :** poursuite du projet (vernissage de l'exposition, création du panneau pédagogique, rédaction de la plaquette de valorisation des arbres recensés, adjonction de données faunistiques, valorisation du projet, programmation d'une ou deux balades complémentaires)

**Partenariats :** services Communication animation jumelages, Culture médiathèque, GIP/GPV, Ombres et Lumières

**Communication :** presse locale, journal municipal (Bassens actualités n° 56, 57), site Internet de la ville et site dédié à la médiathèque

**Coût :** 2 200 € pour 2015

**Indicateurs d'évaluation :**

■ **Indicateurs de réalisation :**

Nombres de séances de travail : 2012 (2 rencontres), 2013 (5 rencontres) + participation annuelle de 2 habitants au comité de pilotage, 2014 (16 rencontres), 2015 (10 rencontres)

Productions du groupe citoyen 21 : fiches arbres, plateforme HLM

■ **Indicateurs de résultats :**

Dynamique du groupe citoyen 21 : 8 membres actifs en 2012, 10 membres actifs en 2013, 1 départ et 2 nouveaux membres en 2013, 12 membres actifs sur 18 en 2014 et en 2015,

Projet : poursuite du projet porté par l'instance (à valider lors du comité de pilotage / printemps 2016)



## Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

### Objectifs opérationnels

**Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale**

### Actions

**ACTION 45 Démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)**

### Réalisations 2015

Deux quartiers prioritaires (CUCS) ont fait l'objet de la réalisation d'un projet de renouvellement urbain (Le Bousquet, Meignan). Le 3ème quartier (Prévert) voit l'émergence d'un projet global d'aménagement et de renouvellement urbain durable, un 4ème quartier devrait également être réhabilité (Beauval). La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité pourrait également servir d'outil de veille sociale et technique sur un 5ème quartier qui concentre les attentions, Barbusse, qui sera rattaché à la démarche « GUSP Bousquet ».

**Objectifs :** pérennisation, adaptation des investissements réalisés ou à faire avec la participation des habitants.

**Réalisations 2015 :** réactivée en juillet 2013, la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité a été généralisée dans les quartiers à forte concentration humaine et repérés comme étant occasionnellement ou régulièrement dégradés. Le projet de renouvellement urbain qui a donné lieu à d'importants plans de réhabilitation et d'aménagement issus de la concertation programmée des acteurs et des habitants des quartiers, a ralenti la dynamique de la GUSP sur une partie de l'année 2015 excepté sur le quartier Meignan (diagnostic en marchant et réunions de concertation mai/juillet 2015). En revanche, les diagnostics en marchant ont repris avec l'arrivée de la coordonnatrice CLSPD qui par ailleurs est chargée de l'animation de la GUSP.

Deux diagnostics en marchant ont eu lieu en fin d'année s'inscrivant pleinement dans la phase d'aboutissement du projet de renouvellement urbain. L'un s'est tenu le 25 novembre 2015 à Beauval, l'autre le 7 décembre 2015 sur le quartier de Prévert/le Moura-Laffue.

Le suivi des actions définies à l'issue des précédents diagnostics en marchant s'effectue régulièrement en lien avec les interlocuteurs de terrain de sorte que les habitants puissent témoigner au quotidien des améliorations apportées à leur cadre de vie.

**Points d'amélioration :** améliorer la lisibilité et la cohérence du domaine foncier sur les quartiers qui n'ont pas fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain. Poursuivre les diagnostics en marchant. Continuer à mobiliser des « habitants relais ». A noter, le recrutement en mars 2015 de la référente citoyenneté participera à cet élan.

**Communication :** presse locale, journal municipal (Bassens actualités n° 47, 50, 51), courrier nominatif via le bailleur





## Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

AXE 3 – BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE

**Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale**

**ACTION 46  
Démarche de  
Gestion Urbaine et  
Sociale de Proximité  
(GUSP)**

(suite)

**Coût :** Restitution et exposition dans le cadre du projet mémoire (800€), intervention côté sciences à Pré-vert le Moura Laffue (à noter : tous les éléments n'ont pu être identifiés – changement de chargée de mission développement sociale)

**Indicateurs d'évaluation :**

■ **Indicateurs de réalisation :**

Mise en place et actualisation régulière de tableaux de suivi pour chaque quartier. Dynamique des diagnostics en marchant réenclenchée en septembre 2015 avec 3 quartiers concernés (Beauval, Prévert-le Moura Laffue, le Hameau des Sources). Le prochain diagnostic en marchant aura lieu en septembre 2016 à Meignan, Barbusse et Clos Aurore.

Tours de veille technique réalisés régulièrement qui permettent d'évaluer le niveau d'avancement des mesures définies à l'issue des diagnostics et de relancer, le cas échéant, les services compétents.

Réflexion pour améliorer auprès des habitants la visibilité des actions engagées conformément aux préconisations remontées lors des diagnostics en marchant et de leur planification (réunions à fréquence régulière, communication via les bailleurs ou la ville, etc.); La plupart des demandes d'aménagement seront prises en compte dans le cadre des opérations de renouvellement urbain qui sont programmées à Beauval, à Prévert-le Moura Laffue.

Nombre d'actions suivies et/ou initiées par les habitants : mobilisation d'habitants assez aléatoire (10/ Beauval, 1/Prévert et 2/Hameau des Sources 6/ Barbusse/ Meignan). Les habitants ressources intégrés aux relais ou conseil citoyens répondent davantage présents aux diagnostics en marchant. Les habitants du relais citoyens «Château d'O» ont démontré leur volonté d'initier des actions à Meignan pour dynamiser la vie de quartier, et réinstaurer du dialogue entre les habitants. Efforts à poursuivre pour susciter l'intérêt des habitants concernant l'aménagement, l'animation de leur quartier.



## Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2015

**Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale**

**ACTION 47  
Agenda 21 2.0  
outil numérique  
collaboratif**

ACTION NON COMMENCEE.  
Action à expérimenter dans le cadre du Projet Numérique de Territoire.